

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

VOL. XXXII — No. 44

Rédaction et Administration, B. P. 228, Montmagny, P. Q.

Beauceville-Est — VENDREDI, 28 JUILLET, 1933.

COIN DES COLLÉGIENS

"UNE CAUSE CÉLÈBRE"

Mercredi et jeudi derniers, les 19 et 20 juillet, les Collégiens de Montmagny donnaient leur séance annuelle des vacances. Disons donc d'abord encore une fois que sous ce titre : "Les Collégiens de Montmagny" se groupent, dans une union fraternelle, tous les élèves des séminaires ou collèges classiques ou juvénats qui passent leurs vacances à Montmagny. Ils ne sont pas comme quelques-uns le supposent bien à tort, les représentants d'une maison plutôt que d'une autre, et nous ne savions pas encore ici qu'une "patente" pût exister avec un caractère indélébile et tout à fait exclusif. Venant de nos principaux collèges classiques ou des juvénats des congrégations religieuses, nos collégiens vivent dans une entente parfaite et s'efforcent de passer agréablement et utilement leurs jours de repos, sans aucun but de participation ou de clocher. Et à les voir s'unir pour le travail comme pour le jeu, nous voyons bien que la rivalité est absente de leurs entretiens, et que les nombreuses questions qui viennent à l'ordre du jour se règlent bien plus à l'amiable que dans les grandes conférences internationales.

Cela dit, et pour cause, disons maintenant que la séance de cette année a remporté un brillant succès, très brillant même, si nous ne regardons que le côté artistique, en oubliant le côté financier. Les nombreuses personnes qui sont venues encourager nos jeunes, ont droit à toute leur reconnaissance, et si l'on eut pu souhaiter une assistance encore plus nombreuse, on voit bien que les temps durs que nous traversons ont empêché un grand nombre d'admirateurs de venir témoigner leur appréciation à une œuvre que tous admirent et voudraient aider. La somme plutôt rondelette qu'il faut mettre de côté afin de payer les dépenses assez respectables pour une séance de cette sorte, laisse aux mains du trésorier un bénéfice bien maigre et pas du tout proportionné aux efforts. Mais là n'est point le but. Ces Collégiens, en bons philosophes, se contentent toujours du pécule, quel qu'il soit; leur seule intention est de satisfaire le public et de lui présenter quelque chose de distingué. A ce point de vue, leur succès est complet. Les applaudissements nombreux et sincères qui ont souligné les plus beaux passages, ont prouvé que les auteurs avaient trouvé le moyen d'émouvoir. Et cela est vrai. "Une cause célèbre" a été rendue avec beaucoup de sûreté par les principaux personnages.

En tête, vient Jean Renaud, ce bon soldat, tout fait d'honneur, de franchise et d'affection, qui se fait injustement accusé du meurtre de son père, sur la déposition inconsciente de son enfant de 6 ans. Dix ans de bague n'ont pas ébranlé sa résignation, mais quelles souffrances, quelles tortures morales, quel martyre, pendant qu'il porte la livrée du forçat, sans nouvelle de son fils. M. Léonard Bédard a su trouver des accents bien sincères pour rendre son rôle dans toutes les circonstances difficiles; quand on l'accuse, quand il retrouve son fils, quand il s'écrit de toute la force de son âme qu'il est innocent, et quand il porte lui-même, avec une indignation accrue par la présence du meurtrier, la preuve irrefutable de la culpabilité de ce dernier. Bien des yeux se sont mouillés à ces différents passages.

Le bon vieux Père Renaud, en la personne de Georges Hébert, tout sympathique avec les soins bien affectueux qu'il témoignait au petit Adrien, est disparu bien vite sous le poignard de l'assassin. Il paraissait si bon; sa parole, bien faible, avait de si bons conseils, qu'on l'eut revenu avec plaisir.

Adrien, à 6 ans, avec Roger Paquet, est bien ingénu, et bien docile, et quand il parle à son grand-père ou qu'il embrasse son papa, il est si naturel, de même quand ses paroles sont une condamnation pour son père, il est si franc, qu'on ne lui en veut pas. Mais toute l'indignation se porte sur l'assassin qui a imaginé pareil stratagème.

A 16 ans, il a grandi, et il est remplacé par Paul Gosselin ? Il est devenu joueur redoutable et d'une grande distinction de famille. Il retrouve son père dans des circonstances exceptionnelles, n'a jamais eu l'ombre d'un doute sur son innocence. Malgré son grand désir de trouver une preuve qui pût remettre son père en liberté, et ne le pouvant pas, il est tellement soumis à tout ce qui peut venir d'en haut, qu'il reste calme, et on voit bien que les émotions qui ne peuvent faire autrement que l'éteindre, sont encore plus fortes en lui qu'il ne les exprime.

Adrien avait un ami d'une noble famille comme lui, André, fils du véritable comte de Mornos. André a connu Adrien au Collège d'Hydère. Tous deux loin de leur père, ne sont épris d'affection l'un pour l'autre; d'ailleurs, la situation et le caractère des deux y étaient pour beaucoup. On comprend toute la sympathie d'André pour son ami et l'encouragement qu'il lui donnait fraternellement. Tout cela nous était rendu par Jules Paré avec vérité. De plus, les luttes qu'il eut à soutenir quand il se vit en possession d'un bijou révélateur le firent passer par des angoisses bien dures, comme il nous le disait, et le mirent dans la plus grande perplexité.

Moïse Roy avait à remplir le rôle de Monsieur le Duc, comte d'Aubeterre, le personnage d'autorité dans la pièce. C'est le commandant à la bataille de Fontenoy, c'est lui qui préside au conseil de guerre et prononce la condamnation de Jean Renaud, et c'est lui à la fin qui répare l'erreur de la justice humaine, en enlevant les fers aux mains de Jean Renaud, pour les mettre à celles du meurtrier. Cet esprit de justice et de dignité se manifeste dans toute sa personne. S'il n'a pas la voix forte de Chamborau, il a le commandement bref et énergique, l'autorité du geste qui commande, dans le civil tout

(Suite à la page 4)

L'ISLET

Parmi les personnes en villégiature dans la localité nous remarquons: M. Gustave Talbot et sa famille, de Québec, M. Mme David Fortin et leurs enfants, Mme Trudel et ses enfants, M. Mme Luc Pelletier et leur fils à leur résidence de l'Anse, M. et Mme A. Caron, de Montréal, Mme Lafresnaie et sa petite fille, de Lévis, Mme Odilon Leclerc, ses enfants ainsi que son père M. Nap. Lavoie, à la villa "Napoléon."

La famille Godin, de Toronto réside au chalet de l'Anse à Gilles.

M. et Mme Adrien Chalfou, avec leurs enfants sont au chalet de l'Anse à Gilles.

M. et Mme Edouard Fafard, Mlle Rachel Fafard le Dr et Mme Arthur Fafard de Lévis, sont en visite chez M. Mme A. Fafard.

Mme Perron, de Jonquières et ses enfants chez Mme John Bernier.

M. et Mme Léopold Labbé, de Rivière du Loup, ainsi que leurs enfants en villégiature à l'Islet sont allés faire un voyage à Montréal et Ottawa.

M. et Mme A. Bélanger, de Brunswick Me, ont été les hôtes de M. et Mme J. Breton dernièrement.

Mme Donat Demers de Kénogami, nous a quittés après un séjour d'un mois chez sa mère Mme Cl. Cloutier.

M. Mme J. Létourneau de St-Roch des Aulnaies étaient en visite chez Mme O. Giasson, récemment.

Mlle Marie Berthe Caron est revenue de Portneuf et passera quel que temps chez sa mère Mme Am. Caron.

Mlle Alice Morin est en promenade à Riv. du Loup chez son amie Mme Roussel.

M. A. Fortin, est de retour de la Gaspésie où il était allé par affaires.

M. le Dr Edge, de Québec, et sa famille étaient de passage à l'Islet ainsi que la famille Giroux en visite chez des parents.

Un auto venant de Trois Rivières a tombé en bas du pont de Trois Saumons dimanche dernier. Des cinq occupants de la machine trois furent blessés. On les transporta dans une maison près de l'endroit de l'accident.

Un grand nombre de personnes se sont rendus au lac Trois Saumons, dimanche pour assister aux courses.

M. l'abbé Lévesque est venu donner des vues vendredi dernier. La salle du collège était remplie.

Le Capt Jean Gamache est venu passer le dimanche dans sa famille ainsi que les capitaines A. Caron et D. Morin.

M. Mme Luc Pelletier et leur fils sont à leur résidence d'été. Mme Fafard Drolet est aussi à sa villa de l'Anse.

Mme Simard de Québec, passe l'été chez Mme Cl. Leclerc.

SAINT-PIERRE

M. et Mme J. Riggazio et leur fils Richard ainsi que Mlle Bertha et M. Lorenzo Galibou tous de Cambridge Mass passent une quinzaine chez M. et Mme J. N. Bernier.

Mlle Germaine Gamache de Montréal a passé le dimanche chez son père M. Ovide Gamache.

Mlle Estelle Cloutier de Montmagny a aussi passé le dimanche chez Mme Alfred Doyer.

M. et Mme Gérard Gaumont et leurs enfants de Beauport, Mme Eug. Gaumont et sa fille de St Louis de Courville ainsi que Mlle Alma Collard et M. Alfred Magnan de Québec, étaient le 23 juillet chez M. P. Collard.

M. Enoch Côté, de Normandin a visité des parents et amis la semaine dernière.

Mme Vve Pr. Picard passe quelques temps à Montmagny l'hôte de sa fille Mme A. Blais.

Mlle Georgette Gamache de Québec, est chez son père M. Louis Gamache.

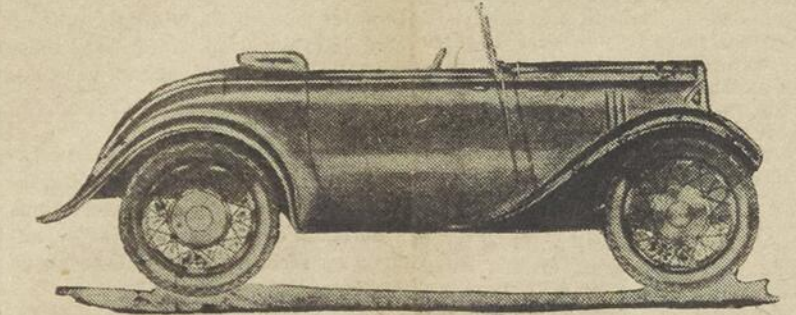
Mlle Bella Proulx de St Irénée les Bains est en vacances chez son père M. Arthur Proulx.

Mme Léo Coulombe et son fils Gaston passent quelques jours à Berthier chez M. Jos. Coulombe.

On arrive à son but plus vite et plus sûrement par son caractère que par son talent.

Une Nouvelle Industrie à Montmagny

Il y a quelques semaines le bruit s'était répandu qu'une nouvelle Compagnie d'Automobiles devait s'installer à Montmagny, pour y fabriquer ses produits, aux anciens établissements de la Machine Agricole. Nous nous sommes abstenus de donner cette nouvelle à nos lecteurs avant qu'elle nous ait été confirmée par une source autorisée. Aujourd'hui, grâce aux renseignements que nous avons recueillis, nous sommes en mesure d'annoncer que l'établissement prochain de cette industrie dans notre ville est en bonne voie de réalisation. Tous nos lecteurs s'en réjouiront avec nous. Précisons qu'il s'agit de la compagnie Canadienne Monocar, Limitée, présentée établie à Montréal, rue Notre Dame Est, no 4. Nous avons été heureux d'apprendre que cette compagnie est une organisation spécifiquement canadienne-française avec des dirigeants et des capitaux exclusivement canadiens-français. Cette nouvelle venue a donc toute notre sympathie, et il faut que tous lui facilitent largement et généreusement son installation dans notre ville.



Chacun sait que partout où l'industrie de l'automobile s'est fixée, elle a apporté la prospérité et l'aisance. Ce serait donc faire un bien mauvais calcul en n'accueillant pas avec empressement et enthousiasme cette nouvelle entreprise qui a été aiguillée par les soins de M. Lacasse Rousseau. Nos lecteurs seront certainement intéressés de trouver quelques détails sur le nouvel auto: "Le Monocar", que se propose de fabriquer en grandes séries, la Compagnie Canadienne Monocar, Limitée.

On nous a expliqué qu'il s'agissait d'un véhicule utilitaire; donc et avant tout économique, en tant que coût d'opération. Le Monocar est un petit auto de la même dimension que les fameux et bien connus "Bébé Austin." Mais la conception mécanique en est toute différente, comme nous allons brièvement l'expliquer. Le moteur est à haute révolution et entièrement monté sur roulements à rouleaux. Il développe entre 16 et 20 C.V. de puissance effective. La transmission est à vitesses et marche arrière. La principale caractéristique de cette voiturette réside dans le fait que les roues avant sont à la fois motrices et directrices (front wheel drive). Quant aux roues arrière, on les conçoit, elles sont simplement porteuses tout comme dans un essieu de remorque ordinaire. La suspension est, paraît-il, fort bien réussie, car les roues sont suspendues indépendamment l'une de l'autre. Les techniciens de l'automobile disent qu'une voiture à roues avant motrices et à suspension indépendante est en haut de l'échelle du progrès, et ils ajoutent que ces solutions aboutissent à un rendement supérieur et procurent un terme de route remarquable aux vitesses les plus élevées. D'ailleurs, toute la mécanique du Monocar révèle une technique consommée et une connaissance approfondie du problème de la voiturette légère de la part des ingénieurs qui ont dessiné ce nouvel auto.

Le Monocar est, quoique très robuste, grâce à sa conception spéciale, extrêmement léger. Le coupé pèse seulement 750 livres à vide. De ce fait la licence ne coûte que six dollars. De plus, grâce à sa légèreté, le petit Monocar se jone des côtes les plus abruptes, n'ayant qu'il est en fait très puissant, n'ayant à tirer que 60 livres au C.V. lorsqu'il est normalement chargé. Quant à sa consommation de gazoline, elle est des plus réduites: un gallon pour 50 milles. La vitesse peut atteindre et dépasser 50 milles à l'heure. Ces qualités de sobriété et d'économie, exceptionnelles précieuses et appréciées par les temps difficiles que nous traversons, constituent une garantie indéniable du succès du Monocar.

D'ailleurs ce succès ne se discute pas, puisque la Compagnie a déjà enregistré plus de 5000 commandes auprès de ses nombreux distributeurs qui attendent avec anxiété les premières livraisons. Enfin, un des attraits du Monocar et non le moindre, est son prix qui varie de 325 à 350 dollars suivant le type de carrosserie. Nous signalons à nos lecteurs qui voudraient se renseigner plus complètement qu'il leur suffit de s'adresser à la Compagnie Canadienne Monocar Limitée, 4 Notre Dame Est, à Montréal pour recevoir la notice illustrée avec description détaillée prix et spécifications complètes du nouvel auto.

Voilà une affaire qui nous paraît se présenter sous les meilleurs auspices. Conduite jusqu'à date avec prudence et intelligence, elle mérite de réussir et de donner des résultats intéressants. Il importe pour l'avenir même de Montmagny, de tenter les plus grands efforts afin de l'attirer et de la retenir parmi nous. Dieu merci, nous ne manquons pas d'hommes clairvoyants, et ayant fait preuve d'initiative. Souhaitons qu'ils sachent saisir l'occasion qui s'offre à eux de faire de Montmagny un centre automobile vivant et actif, capable de procurer de l'ouvrage et des salaires rémunérateurs, à plusieurs centaines de nos ouvriers.

Pour sa part, notre journal assure de sa sympathie entière la nouvelle Compagnie à qui elle souhaite la plus large et la plus chaleureuse bienvenue.

SAINT-ROCH

DES AULNAIES

M. et Mme Charles Maurais, partis pour quelques semaines aux États-Unis, sont revenus enchantés de leur promenade.

Mlle M. Ange Ancil, de Québec, est venue passer quelque temps chez ses parents.

Mlle Irène Fournier et M. Paul Emile Pelletier sont allés visiter des parents à Ste-Perpétue dernièrement.

Mlle Gertrude Morin de Québec, passe quelque temps chez son oncle M. David Morin.

M. et Mme Arsène Marier, M. et Mme Edmond Marier, M. Emile Marier, Mlle L. Anna, Germaine, Marthe, Gemma, Alice et Marie Ange et M. Claire Ancil, L. Geo. et Raymond Ancil, Mme Ad. Marier, M. O. et Mlle A. Marier étaient de passage à l'Islet le 16 du courant à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme W. Caron.

Mlle L. Anna Marier est allée passer quelques jours chez sa sœur Mme J. B. Pelletier à St Jean Port Joli.

Mlle Marthe Marier est allée passer quelques jours à St Anne de la Pocatière l'invitée de M. et Mme E. Godbout.

M. et Mme Edgar Francoeur étaient de passage à Ste Anne de la Pocatière dimanche le 23 du courant.

Mlle M. Claire Ancil est allée visiter des parents et St-Aubert.

M. et Mme J. B. Pelletier de St Jean Port Joli M. Mme E. Godbout de Ste Anne de la Pocatière étaient chez M. Edmond Marier dimanche dernier.

COUR SUPERIEUR

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY
No. 4293.
Wilfrid Proulx, négociant, de la ville de Montmagny, Demandeur,

—VS—
Léopold alias Paul Lachance, autrefois de Saint-François de Montmagny, maintenant de Nashua, New-Hampshire, l'un des États-Unis d'Amérique, Défendeur,

Ludger Lachance, cultivateur, de Saint-François, Tiers-saisi.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Montmagny, le 24 juillet, 1933.
(Signé) A. BERNACHEZ,
Procureur du demandeur.

Contresigné:
RENE PARE,
Procureur du défendeur.
28/2 fs.

SAINT-PAUL DU BUTON

A VENDRE

Un emplacement situé dans le village de Saint-Paul, avec bonne maison et boutique de forge, avec tout l'outillage et une bonne quantité de fer. La maison est pourvue d'un système d'aqueduc, de même qu'un bon poêle à bois en parfait ordre.

Le tout à vendre à \$1200. pour un prompt acheteur.
Mme Vve Alfred Prévost,
Saint-Paul du Buton
Comté de Montmagny.

SAINT-PAUL DU BUTON

Une mort soudaine est encore venue jeter le deuil dans une de nos braves familles, cette fois c'est un homme jeune encore qui vient de paître devant son Créateur celui de qui nous voulons parler est M. Joseph Langlois époux de Dame Vitaline Fortin, décédé subitement le 18 juillet à l'âge de 34 ans et 5 mois. Le défunt souffrait depuis longtemps d'une maladie incurable mais rien ne faisait prévoir une fin aussi soudaine. Mardi sur le coup de midi, il s'absentait de la maison pour quelques minutes. Ne le voyant pas revenir, son épouse le fit rechercher. On le trouva à quelques pas de la maison inanimé la mort avait déjà fait son œuvre. M. Langlois avait succombé à une crise du mal qui le minait depuis plusieurs années.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi le 21 juillet au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis. Les porteurs étaient ses cousins MM. E. Mille, Albert, Ovide et Joseph Langlois. M. Léo Langlois portait la croix. M. Jos. Langlois conduisait le corbillard. Suivaient la dépouille mortelle son épouse sa belle fille Mlle Rose Alma Morin, ses oncles et tantes, M. et Mme Jos. Langlois, M. Israël Langlois, M. Godfroid Gagné ses cousins et cousines, MM. et Mmes Narc. Poirier, Jos. Poirier, Mme Jos. Langlois et M. Mme Auguste Fontaine, Mmes Arthur Cloutier et Ovide Langlois, MM. Mmes Joseph Lio Noël Gagné, Joseph Denault, Paul Talbot, Nos Lemieux, Fort, et Donat Langlois, ses beaux frères et belles sœurs MM. et Mmes William Flemming J. Blais et plusieurs autres.

A son épouse et autres membres de la famille nous offrons nos sympathies.

M. et Mme Eug. Pouliot, née Juliette Ratté, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Gérard, Gilles. Parrain M. Gérard Fortin, marraine: Mlle Berthe Ratté tante de l'enfant. Porteuse: Mme J. A. Ratté grand-maman.

M. et Mme Joseph Samson née Maria Gagné, un enfant baptisé le 21 juillet. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Proulx, grand oncle et grand-tante de l'enfant.

Nos félicitations.

M. et Mme André Tanguay ainsi que Mme Antonio Gagnon de Montmagny sont en vacances à leur résidence.

Mlle Fernande Tremblay, de Montréal est en visite chez sa sœur Mme Albert Gaudreau.

Mlle Jeanne Prévost est de retour de St Philémon en visite chez sa sœur Mme Cl. Lecours.

MM. Edgar Leclerc et Armand Boilard de Valleyfield sont en vacances chez leur oncle M. Alph. Bouffard.

Mlle Aline Richard, de Montréal, est chez son père M. Emile Richard.

MM. Fernand et Rodolphe Gervais sont en promenade pour quelques jours à Rivière du Loup chez des parents.

M. et Mme Omer Proulx et leur famille de Waterbury Conn sont en visite dans les familles de MM. Eugène et Ferd. Proulx et Odilon Castonguay.

M. et Mme Fort. Gagnon de Pawtucket R. I. sont chez leur père M. Xavier Gaudreau.

M. et Mme Séverin Desrochers et ainsi que Mlle Alvina Gaudreau de Pawtucket R. I. sont chez leur père M. Xavier Gaudreau.

Mme Auguste Caron, de Pawtucket est venue rendre visite à son vieux père M. Jean Proulx.

M. Hector Ratté, Mlle Berthe Marie Anne et Gabrielle Ratté se sont rendus à St-Marcel dimanche, chez des amis.

Mme Gérard Godbout avec son bébé de St-Nérée était dernièrement en visite chez son père M. G. Blais.

M. et Mme Ad. Fontaine, M. Mme Xavier Fontaine, Mlle Juliette Fontaine et M. Robert Bernier se sont rendus à St-Marcel dimanche dernier en visite chez M. Ad. Morin.

M. et Mme J. A. Coulombe, et leurs enfants se sont rendus à St-Pierre dimanche dernier visiter des parents.

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Électrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employée comme liniment, la seule direction est de frotter et comme pansement l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

LE DEVOIR NATIONAL

Dès l'écllosion de sa personnalité, il incombe un devoir à tout jeune citoyen d'un pays: c'est le devoir national. Pour nous, Canadiens-Français, ce devoir est très important. Il est d'autant plus important que nous formons dans ce pays un groupe ethnique à part; et que, si nos habitudes et notre langue ne nous séparent pas complètement de nos concitoyens de langue anglaise, avouons qu'il y a, au moins, une espèce de trait d'union entre eux et nous. Puis, lorsqu'on considère que nous sommes une minorité, et que l'on sait à quoi s'expose toute minorité, il n'y a aucune hésitation possible: le devoir national devient sérieux.

Soyons convaincus qu'après notre devoir religieux, le devoir national est le plus important de tous. Si la vie religieuse est, chez-nous, fortement assise, il n'en est pas de même de notre vie nationale. Ici, plus de dogmes, plus de doctrines séculaires. Nous sommes abandonnés à nos propres forces; et pour soutenir nos efforts, notre vie nationale a-t-elle une organisation solide, capable d'encourager ces élans, les soutenir? Des notions de ce devoir national sont-elles enseignées et défendues? N'oublions pas que la jeunesse a besoin de discipline. Or, cette discipline nationale, l'a-t-elle? Ceux à qui incombe ce devoir de montrer à la jeunesse le vrai sens du mot "patrie", avec tout ce qu'il comporte de noble, font-ils leur devoir? Nous ne voulons pas jeter la pierre à personne; mais on n'a qu'à regarder nos annales politiques des soixante dernières années! Nous y trouverons des faiblesses de tous genres.

Qu'est-ce à dire? Si la jeune génération se voit en face d'une vie nationale à moitié organisée; si elle se voit en face de nombreuses et pénibles lacunes, il est du devoir de tous les jeunes de combler ce vide en s'organisant une vie nationale réglée, en se formant un credo et en le suivant d'une manière patriotique et soutenue. C'est dans un tel sentiment de patriotisme que s'est formée, il y a quelque temps déjà, l'association des Jeunes-Canadiens. Tous les jours, ce groupe de jeunes gens acquiert de nouvelles et nombreuses sympathies. Sachons les suivre et leur prêter main-forte. Ces jeunes méritent notre appui: ils nous ont déjà fait du bien en si peu de temps!

Jean LUCI.

CAP SAINT-IGNACE

M. et Mme Jean Trottiert et leurs enfants de Montréal, sont venus visiter des parents.

Mme Edgar Caron et ses deux fils Mme Elise Gagné et son bébé ainsi que Mlle Annette Guimond tous de Montréal passent quelques semaines.

M. Camille Bernier de Hull est venu visiter son père M. Daniel Bernier.

MM. Honoré et Léonard Labbé de Montréal ainsi que Mme Louis Nazaire Boucher du Bic sont venus au chevet de leur mère Mme Jos Labbé gravement malade.

M. Victor Bernier, de Québec, était en visite chez des parents dernièrement.

M. Henri Bergeron est revenu d'un court voyage d'affaires à Montréal.

M. Mme Omer Bernier de Price, sont venus visiter leurs parents.

M. Mme Marc Gagnon étaient de passage à St-Ephrem le 23 du courant.

Mlle Simonne Rousseau de Montréal est en visite chez son amie Mme Armand Gagné.

M. Mme Thomas Fraser Miles M. Marthe et Rebecca Emond MM. Alfred et Gérard Emond se sont rendus à Ste-Anne de Beupré le 23 juillet.

Mme Wilf. Vermette ses fils Le Rev Frère Chane et M. Gérard Vermette ainsi que le Rev Frère Ladislav de St-Romuald étaient tous en visite chez M. Mme Jos. Bélanger le 24 du courant.

Mlle Marie Aimée Bélanger est partie pour une promenade à Montréal.

Mlle Alma Bélanger était de passage à St-Romuald récemment.

SAINT-PIERRE

M. et Mme Achille Létourneau, de Montréal et Mme Marier, de Québec étaient cette semaine en visite chez M. Mme Bernard Casault.

M. et Mme Wilf. Hamel et leurs enfants de Lac Edouard ont passé quelques jours en promenade chez M. Jos. Beaumont.

M. Mme Jos. Guay et leurs enfants de Québec Mme Joseph Cantin et sa petite fille de St-Romuald ont passé une huitaine chez Mme Jos. Breton.

Mlle Simonne et Cécile Delagrave sont revenues d'une promenade à Québec et Charny chez des parents.

SAINTE-PERPÉTUE

Étaient dans la paroisse le 24 du courant à l'occasion des services anniversaire de M. l'abbé J. E. Rochette et de Mlle Marguerite Rochette, MM. les abbés Roch Rochette, Jos. Rochette de Québec, Odilon Guimond Honorius Bois, de Ste Anne de la Pocatière, Damase Maranda, N. Blanchet de St-Pamphile, Gédéon Matte, de Tourville, Nap. Pelletier de St-Casimir, Léon Bernard de St-Adalbert, Hon. Leclerc d'Armagh, MM. Arthur, Odino Rochette, Albert Rochette, Mme Vve J. Rochette, Mlle Antonia et Laurence Rochette de Québec, M. et Mme Georges Francoeur, Mme Vve T. Rochette Mlle E. Rochette, M. Albert et Mlle Germaine Francoeur de Lévis, M. et Mme Louis Duval, Mlle M. Ange et Adr. Duval, M. Mme Alfred Guay, MM. Joseph et Gérard Dumas, de St-Pamphile, M. Mme Alphée Chouinard, MM. J. Thomas Caron, Les Gonagac Cazron, Mlle Marie Anne et Marguerite Caron, M. et Mme Henri Lavoie de Tourville.

M. l'abbé Henri Raymond, Supérieur du collège de Lévis est venu visiter M. et Mme J. E. Lavoie.

M. l'abbé Nap. Pelletier de St-Casimir passe quelques jours chez son frère M. l'abbé P. Pelletier curé.

M. Ls Ph. Gagnon de Québec, est en vacances dans sa famille pour une quinzaine.

M. et Mme Moïse Vaillancourt et Mlle Alice Vaillancourt de Ste-Louise, étaient chez M. et Mme Calixte Vaillancourt.

M. et Mme Félix Charrois et M. Adalbert Charrois de St-Adalbert ont passé le dimanche chez Mme Vve Félix Charrois.

M. et Mme Napoléon Fortin et leur fille Mlle Noella de Jeffrey N. H. étaient en visite chez des parents.

Mlle M. Ange Lebel de Québec, est en vacances dans sa famille.

Mlle Annette Dubé, de Québec est en promenade chez M. G. St-Pierre.

Mlle Léa Caouette Inst nous a quittés pour entrer chez les RR. Sœurs du Perpétuel Secours de St-Damien. Elle a choisi la meilleure part et nous lui souhaitons de persévérer.

Mlle Marguerite Lecompte est en promenade à Montréal où elle visite des parents.

Mlle Alice Samson passe une huitaine à St-François chez son oncle M. Albert Blais.

M. Ludger Samson de Montmagny est en promenade à St-Pierre chez des parents.

LE PEUPLE

REDIGE EN COLLABORATION

Est imprimé à l'Éclair, de Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

NOS PLAGES

ET CE QUI S'Y PASSE

Nous avons un été des tropiques. On dirait que cela a fait surgir chez nous les "plages".

Le mot n'avait guère de vogue il y a quelques années, lorsque chacun cherchait un endroit pas trop encombré, plutôt solitaire, pour s'y livrer au plaisir du bain. L'eau, aux jours de chaleur, a un attrait spécial presque irrésistible pour certains, qui en oublient les dangers qu'elle révèle; d'où des imprudences fatales qui se renouvellent et se multiplient.

On a le devoir de ne pas exposer sa vie, et de prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas la compromettre, même quand il fait chaud et que l'eau rafraîchissante fascine. Se jeter tête baissée n'importe où, nager vers le large sans trop savoir où l'on va, et ne penser à revenir que lorsque la fatigue ne nous en laisse plus le moyen, voilà deux genres d'imprudence qu'on s'étonnerait de trouver chez des êtres doués de raison, si l'on ne savait que la raison est depuis longtemps la moins utilisée de nos facultés, et que nous ne craignons rien tant que la fatigue de penser.

Il y a donc des imprudences qu'il serait des plus faciles de ne pas commettre si on voulait seulement s'arrêter une minute à réfléchir.

Les fous et les désespérés sont les seuls d'ordinaire qui se jettent tête première en bas d'une maison. Et pourquoi seraient autrement rangés ceux qui se lancent n'importe où, pourvu que ce soit dans l'eau, dussent-ils s'assommer bêtement sur une roche, se casser le cou sur le sable, ou descendre à une profondeur d'où ils ne peuvent plus remonter.

Et donc, puisque la mode nous a dotés de "plages", et qu'au moins un certain nombre d'entre elles sont pourvues de gardiens, nous suggérons que ces derniers se montrent impitoyables pour les imprudents, et les obligent à déguerpir, plutôt que de risquer leur vie d'hommes utiles à tenter de les tirer du fond de l'eau.

* * * *

Mais les plages ont aussi leurs parasites, qui ont bien leurs inconvénients, tout comme les tribus de blattes et autres animalcules dont il est souvent si difficile de défendre les logis.

Il n'y a pas que des baigneurs sur les "plages", il y a aussi les "moniteurs" et les "monitrices", dont certains et certaines ne vont même jamais à l'eau, et n'exposent pas aux assauts de la vague les brinrilles de vêtements qu'ils appellent des maillots de bains.

Pour ceux-là, la "plage" est essentiellement l'endroit où l'on se montre, où l'on montre tout ce que la police n'empêche pas de montrer. Et comme il n'y a de policiers que sur un petit nombre de "plages", il est facile d'imaginer jusqu'où l'on va !

Le résultat, c'est que les honnêtes gens, ceux qui gardent encore la tête sur les épaules, et ne croient pas qu'il faille imiter les animaux des champs parce que c'est la mode, ne trouvent plus où aller, et doivent s'interdire les bains et même les promenades sur la grève, lorsqu'il fait si bon respirer l'air marin, et même se payer une pleine eau, parce que les polissons et les polissimes règnent en maîtres aux endroits les plus jolis et les plus facilement accessibles.

N'est-ce pas là le monde renversé ? Lorsqu'il ne se trouve plus de place pour les honnêtes gens dans une société, c'est qu'elle est pourrie jusqu'aux moelles.

Qu'a-t-on à se voiler la face en entendant parler des garçons et filles, bolchéviques, élevés pêle-mêle dans des maisons communes, quand on est partisan de plages où non seulement les sexes, mais les âges sont mêlés durant des heures et parfois des journées entières, dans de révoltantes promiscuités, et dans une tenue qui rappelle l'âge de la feuille de vigne !

Nos "plages", même celles que l'éloignement gardait jadis solitaires, sont devenues des disgrâces. L'eau y est toujours excellente, la nature aussi belle, le sable aussi doux; mais le troupeau de bipèdes qui s'y ébat les a enlaidies, en fait de mauvais lieux où la canaille seule se trouve à l'aise.

* * * *

Il est temps, grandement temps de réagir.

Quelques municipalités l'ont déjà fait, avec des résultats de nature à encourager. Les règlements qu'elles ont passés, la petite dépense qu'elles s'imposent pour avoir toujours sur les lieux des agents, leur ont procuré des avantages déjà appréciables.

C'est quelque chose que de réussir à éloigner la pègre, élégamment vêtue ou dévêtue.

Plusieurs paroisses, que les familles honnêtes commençaient à abandonner, ont retrouvé toute leur vogue de jadis depuis que des mesures énergiques ont été prises pour forcer les moniteurs de peau à se conduire autrement que des quadrupèdes.

D'autres parlent sérieusement de pourvoir de fous les gardiens des plages. L'idée n'est peut-être pas si mauvaise. Si le fouet est utile pour faire abandonner aux enfants certaines pratiques par trop primitives, pourquoi le serait-il moins à l'égard de ceux qui, à une irréflexion enfantine joignent des goûts qui rappellent Sodome.

Mettons-nous à l'oeuvre, et faisons en sorte que nos "plages" perdent la triste réputation qu'une non moins triste engeance est en voie de leur donner.

Jules DORION.

LA CULTURE DU BLÉ

Par: Armand Joubert, agronome (suite)

La luzerne gelée est spécialement dangereuse, mais dans un automne tardif quand la plante est sèche, elle peut encore être pâturée. Avant d'envoyer les animaux sur un champ de luzerne pour la première fois, on devrait leur donner accès sur un pâturage de graminées afin de les habituer. Une méthode sûre de faire pâturer le bétail pendant quelques minutes le premier jour et d'augmenter graduellement la longueur du temps les jours suivants. Il faut examiner à chaque jour avec soin, si les animaux sont ballonnés.

(c) Comme ensilage : Dans plusieurs cas, la luzerne a été ensilée avec succès mais souvent aussi on a fait un mauvais ensilage. La difficulté peut être attribuée au contenu élevé de protéine de la récolte comparé au petit montant de sucre, pour lesquels les acides nécessaires à la conservation de l'ensilage seraient fournis. Si la récolte est sèche lorsqu'on la place dans un silo, on ajoutera un peu d'eau. Cependant à cause de la saveur d'un bon foin de luzerne, il n'y a aucune raison pour ensiler cette plante. Quand il est impossible de faire sécher le foin, on peut l'ensiler aussitôt après la coupe et elle doit être coupée courte pour qu'elle se tasse bien.

II. Structure Botanique du blé:

50. Les organes de reproduction:

La fleur du grain a trois étamines. Les anthères sont attachées à un bout effilé de filaments au-dessous du milieu. Comme la fleur s'ouvre les filaments s'allongent rapidement, poussant et faisant sortir des glumes; les anthères qui antérieurement, étaient fermées sur les ovules. L'attachement du filament à l'anthère est tel que l'anthère se renverse soudainement et le pollen tombe des étamines sur les stigmates. Le pollen tombe par deux compartiments, le procédé prend place apparemment dans un très court espace de temps. L'ovule est une graine semée et est surmontée de deux stigmates plumeux qui avant que la fleur s'ouvre, sont droits et adjacents. Du moment que la fleur s'ouvre, les stigmates tombent pour recevoir le pollen. La pollinisation étant effectuée les stigmates se dessèchent vite et l'ovule grandit rapidement. Le développement de l'ovule, de la période de floraison à la maturité est très rapide et montre l'importance des conditions de sol et de climat à cette époque.

60. La vraie fleur:

L'ovule, le stigmate et les étamines sont enfermés dans deux parties légères, l'intérieur est appelée palea et l'autre, la glume fleurissante. Ces parties constituent collectivement la fleur de blé. La barbe prend naissance sur la glume fleurissante et varie en longueur dans les différents variétés ou même dans le même épi, ou pourra entièrement manquer. Dans quelques variétés les barbes sont caduques. Elles varient en couleur du jaune très clair au noir.

70. L'épillet:

Deux à cinq fleurs sont enfermées dans deux parties légères et encore plus dures appelées glumes externes. Il y a une variété considérable

dans le nombre de fleurs murissant leurs grains. Ceci est dû à la variété et à l'environnement. Dans les variétés du blé commun, il y a généralement trois ou plusieurs fleurs dans chaque épillet, qui ordinairement murissent deux ou trois grains plus communément deux. Les glumes supérieures diffèrent de ceci dans le seigle, en étant oval plutôt qu'en aile. Elles varient considérablement avec la variété et par là fournissent des moyens de distinguer les variétés. Elles varient en couleur du jaune léger au noir uniforme. Elles sont unies ou velues, varient en forme et en longueur.

80. L'épi:

Ces épillets sont arrangés de deux manières, voire sur une branche plus ou moins longue ou rachis, comme dans l'avoine, dans ce cas la tête entière est appelée une panicle; ou joint directement sur la tige (par un rachis très court) comme dans le blé seigle et l'orge la tête est alors appelée l'épi. Dans le blé, seigle, et l'orge aussi dans plusieurs espèces de graminées, les épillets sont arrangés alternativement aux points du rachis, la tige étant creuse sur le côté voisin de l'épillet. Dans le blé ceci existe mais un épillet à chaque joint est placé à plat ordinairement sur un épi simple. Il prend ordinairement naissance sur le rachis à la base de chaque épillet, une croissance de courts cheveux érisés aux quels seifield a donné le nom de cheveux basols. Ceux-ci seront de couleur blanche ou brune, varieront en longueur ou manqueront. Souvent dans les variétés cultivées et toujours dans les espèces sauvages, dans les plus bas, un à quatre épillets seront stériles. Les glumes vides sont quelquefois plus grossières que les glumes florissantes. Le nombre d'épillets dans un épi varie beaucoup avec la variété, sol, élément et la culture. Aux États-Unis, la longueur varie de 8 à 4 1-2 pouces, la moyenne étant de 3-4 pouces. Halbert a rapporté avoir cultivé un épi de blé de 8-3-4 pouces de long et contenant 123 grains produit par 5 années de sélection et d'environnement favorable d'un épi de 4-3-8 pouces de long et contenant 47 grains.

Les recherches de Lyon semblent montrer qu'il n'y a pas de relation entre le poids moyen du grain et le nombre sur l'épi.

Le rendement du blé est effectué par quatre facteurs:

a) Le nombre d'épis sur une superficie donnée;

b) Le nombre d'épillets sur un épi donné;

c) Le nombre de grains dans un épillet;

d) Le poids du grain.

Il semble que la méthode la plus sûre d'augmenter le rendement est l'augmentation du nombre d'épillets dans un épi.

L'épi varie en densité et en forme. Lorsqu'on le voit de côté, il serait droit ou courbé. Il peut se terminer en pointe vers le sommet ou il peut être renversé, au bout supérieur. L'extrémité peut être aigue sur un pourcentage d'épillets non développés ou épointés parce qu'il sont bien remplis. La base de l'épi peut être en pointe ou brusque pour des raisons semblables. Lorsqu'on voit l'épi perpendiculaire, il peut être casqué, aplati avec ou sans épillets.

CULTURE POTAGÈRE

Les Fongicides (suite et fin)

Par Rev. Frère Walbert

Les Fongicides Protectants. Comme vous avez pu le constater la semaine dernière le premier et le plus important des Fongicides Protectants est La Bouillie Bordelaise.

Le second, quoique moins fréquemment employé est de la plus haute valeur pour la culture des pomiers. C'est "La Bouillie Soufrée".

Usage: on l'emploie pour détruire la tavelure ou taches des pommes et les kermès des arbres fruitiers.

a) Préparation: En pratique on ne prépare pas la bouillie soufrée, il est préférable de l'acheter toute préparée telle qu'elle se vend, soit sous forme liquide ou en poudre. Pour les grands vergers on achètera de préférence la Bouillie liquide et pour les petits vergers, surtout si on est loin des chemins de fer on pourra l'acheter en poudre.

Pour les autres détails concernant la préparation et l'usage de la Bouillie soufrée il vous suffit de voir le Calendrier d'Arrosage des Vergers que le gouvernement vient de faire réimprimer. Demandez-en une copie à votre agronome.

Fongicides désinfectants:

10. La Formoline: "poison". a: Désinfection des patates de semence: Quantité: 1 chopine de formoline dans 40 gallons d'eau. On ne remplit pas trop les sacs afin que tous les tubercules puissent venir en contact avec la solution. On plonge les sacs contenant les tubercules non coupés, pendant deux heures.

La formoline est aussi employée comme fongicide pour la désinfection de l'avoine, etc, mais ceci ne fait pas partie de la culture potagère.

La formoline ou formol est une solution d'aldéhyde formique à 40 %. C'est un antiseptique puissant et commode. On s'en sert pour désinfecter les semences et le sol. Prix variant entre 25 et 45 sous la chopine selon la quantité.

A. Pour stériliser le sol. Formoline 1 partie. Eau 1 chopine. Eau 50 parties. Ou 6 à 7 gallons. Un gallon de cette solution traite une verge carrée de terre. Remuer plusieurs fois la terre après le traitement pour faire évaporer le formol. Ne pas planter ou semer avant 10 jours.

B. Pour contrôler le charbon de l'ogon. Formoline 1 chopine Eau 16 gallons

20. Le Semesan ou Uspulun. Le mercure organique (ou mercure-chlorophénol) se vend dans le commerce sous différents noms dont les plus connus sont le Semesan et l'Uspulun. Ce composé est très efficace et recommandable pour désinfecter les semences de céréales ainsi que les semences potagères délicates. Ces produits s'emploient en liquide ou en poudre.

Suivre les doses et autres indications données par le fabricant.

30. Fleur de Soufre.

La Fleur de Soufre ou soufre sublimé est un fongicide recommandé contre les maladies qui font des dégâts sur les feuilles, notamment les mildious. La fleur de soufre s'applique avec une souteuse et vaut à peu près 5 sous la livre.

Sources d'informations: Bulletin no 44. "La Culture Potagère." Bulletin no 33. "Calendrier de Protection pour les Cultures Maraîchères."



Québec 19 juillet 1933

Dix sous seulement.

Vous voudriez faire un voyage, vous distraire en voyant du pays, vous instruire en observant les mœurs... Mais les temps sont durs; et vous renoncez à la bienheureuse et bienfaisante tournée.

Je vous en suggère une, peu coûteuse, mais riche d'enseignements. Dix sous, vous faites la tournée. C'est pour rien.

* * *

Imaginez un peu.

L'excursion la plus intéressante, la plus impressionnante, la plus touchante, la plus émouvante,

l'excursion attendrissante, au pays des enfants innombrables,

l'excursion nouvelle, au pays des filles en déshonneur,

l'excursion pathétique, au pays de misère,

l'excursion facile et facilitée,

l'excursion à prix nominal, comportant la visite des enfants de la Crèche, et un regard sur les recluses de la Maternité; une visite instructive, avec un guide d'expérience, un cicérone volontiers disert et des hôtes qui n'ont rien à cacher de leurs statistiques, de leurs bilans, matériels et moral, de leurs profits et pertes;

une visite édifiante, parce qu'elle livre aux yeux volontiers distraits du public mondain un spectacle de dévouement perpétuel;

une visite profitable, en ce qu'elle peut prévenir de grands maheurs,



de grandes hontes et d'ineffables remords:

une visite prenante, saisissante: la question morale, la douloureuse question, les dessous de la question, les à côté de la question, étalés dans toute leur simplicité tragique aux yeux des visiteurs.

Le voyage coïncide avec l'ouverture de la fameuse chapelle de l'Expiation bâtie à même les souscriptions généreuses des clients et clientes, anciens ou récents, de la Crèche ou de la Maternité.

Les voyageurs assisteront à la fameuse procession des remboursements inespérés, à la procession interrompue des couples inconnus qui viennent payer de vieilles dettes d'argent et surtout de reconnaissance.

Les maires et les trésoriers des principales municipalités déclareront ce qu'ils doivent d'épargne à l'Institution et feront la signature officielle des attestations et des reçus.

Enfin ce sera la grande réunion des anciens pupilles de la Crèche, plus de trois mille, qui viendront réciter des compliments et faire des discours sur l'incomparable bienfait d'avoir à défaut de ses propres parents, d'excellents père et mère adoptifs.

Une excursion peut être banale, vous dis-je; non pas précisément un voyage de plaisir, mais en honnête et galvanisante distraction, un changement aux promenades ordinaires, aux lectures ordinaires, aux conversations ordinaires. De l'extraordinaire quoi! et presque du merveilleux parfois!

De sérieux, à coup sûr.

De quoi occuper les plus grandes et les plus modestes intelligences; De quoi serrer la gorge des plus vieux et même des adolescents:

De quoi mouiller des yeux qui ne savent plus pleurer;

De quoi faire battre les lourds coeurs de pierre...

L'excursion sera populaire.

On s'attend que la curiosité amorcera le cortège et que la grâce fera le reste du travail.

C'est cent mille visiteurs qu'on espère, qu'on attend.

Vous vous récriez?

Vous verrez qu'on les aura.

A peine d'y perdre un peu d'argent Dix sous seulement, le beau et bon voyage...

V. Germain Ptre.

P. S. Demander les Dialogues de la Crèche, 48 pages, grand format, illustré 10 sous franco La Crèche Québec.

SAINT-PAMPHILE

BAPTEMES

Le 7 juillet fut baptisé Joseph, Antoine fils de M. et Mme Joseph Milville. Parrain et marraine: M. et Madame Louis Cloutier, de Ste-Perpette grands parents de l'enfant.

Le 9 juillet Joseph, Alyre fils de M. Mme Alcide Vaillancourt. Parrain et marraine: M. Mme Am. Four nier oncle et tante de l'enfant.

Le 15 juillet M. et Mme Frs Leclerc avaient la douleur de perdre leur jeune bébé âgé d'un mois. Nos sincères sympathies.

Le 19 juillet M. Gérard Castonguay conduisait à l'autel Mlle M. An ne Pelletier. M. A. Castonguay servait de témoin à son fils et M. A. Pelletier accompagnait sa fille.

Le 20 courant fut béni le mariage de Mlle Aimée Bourgault avec M. Amédée Leclerc. M. Olivier Bourgault accompagnait sa petite fille tandis que M. Emile Leclerc servait de témoin à son fils. A tous ces nouveaux époux, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Clémence Chouinard a obtenu un diplôme lauréat et Mlle Hélène Chouinard son diplôme moyen avec la note grande distinction Mlle Chouinard étaient les élèves des RR. SS. du Bon Pasteur. Nos félicitations.

Lundi le 3 juillet eut lieu la votation, afin d'élire un commissaire d'écoles en remplacement de M. Adalbert Leblanc sortant de charge. Étaient candidats M. Delphis Pelletier et M. Alfred Gavrin et ce dernier fut élu avec 21 voix de majorité.

M. l'abbé J. Maranda, curé de St-Antoine de Pontbriand était au presbytère ces jours derniers.

M. et Mme Jos Blanchet Mmes Hubert Blanchet et Cyrien Bourgault sont de retour d'une promenade aux États-Unis.

M. et Mme Wilf. Laflamme et leurs enfants sont allés à Beauceville récemment.

Miles Aline et Madeleine Chouinard sont de retour d'une récente promenade de quelques jours à Mont réal.

M. et Mme R. Gignac, de Québec étaient en visite chez leur oncle M. A. Castonguay dernièrement.

M. et Mme E. Morneau Miles Hermine et Adeline Morneau tous de Ste-Perpette ont visité des parents dernièrement.

Mlle Alma Morneau, du Couvent, passe les vacances à Ste-Perpette chez son père M. E. Morneau.

M. Ant. Chouinard et sa famille sont installés à leur villa "Mes Désirs" à N. Dame du Portage pour la belle saison.

Mlle M. A. Bildeau passe la vacance à St-Ferdinand d'Halifax l'invitée de son frère M. Oscar Bildeau.

M. Mme M. Dubé Mlle B. St-Pierre et sa fille Françoise, de St-Aubert étaient en visite chez des parents récemment.

M. Mme Alfred Dubé de Salem Mass étaient en visite chez des parents la semaine dernière.

Le 2 juillet MM. Alfred et Maxime Chouinard de Fall River visitaient chez des parents et amis.

M. l'abbé D. Maranda curé est allé lundi dernier à Ste-Perpette, assister au service anniversaire de M. l'abbé E. Rochette et de là il se rendait à Lévis.

M. l'abbé N. Roy, vicaire était dans sa famille à St-Romuald ces jours derniers.

M. l'abbé Honorius Leclerc vicaire à Armagh est actuellement en visite chez sa mère Mme A. Leclerc.

M. Mme Jos. Moreau, M. et Mme Hon. Marier, M. et Mme Chs. Raymond Marier, ainsi que Mlle M. Anne Chouinard et M. David Fortin, de St-Cyrille étaient en visite chez M. Charles Bourgault et Honoré Moreau, le 23 du courant.

MM. et Mmes J. Litalien, H. Chouinard et Nap. Chamard, ce dernier de St Jean Port Joli se sont rendus à Québec samedi dernier chez Mme Ir. Boutin.

Mme Sam. Audet, de Québec est actuellement au presbytère l'invitée de sa fille Mme G. E. Nadeau.

M. Joseph Audet, Mme Ones. Audet Mlle Germaine Audet et M. O. Doyon tous de Ste-Rose étaient en visite au presbytère dimanche dernier.

M. Joseph Fortin MM. et Mmes F. et Odilon Fortin et Joseph Morneau de Greenville Mass étaient en visite chez M. Remi Moreau le 23 juillet.

M. et Mme Jos. Pelletier ainsi que leur jeune fille et deux de leur fils de Windsor Mills sont actuellement chez des parents.

MM. et Mmes R. Beaudoin et M. Castonguay de Montréal MM. et Mmes J. D. Castonguay d'Edmonton et Narc Proulx de Montmagny étaient en visite chez M. et Mme A. S. Pelletier à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage ces jours derniers.

L'Hon. et Mme Ad. Godbout étaient les hôtes récemment de M. et Mme A. S. Pelletier.

M. et Mme Nap. Létourneau de Montmagny étaient ainsi en visite chez M. Mme A. S. Pelletier ces jours derniers.

La famille de M. Ferd. Caron de St Jean Port Joli visitait chez MM. Alfred et Alexis Caron dernièrement.

MM. Gérard et Am. Leclerc ainsi que Miles Rose et Thérèse Leclerc, de St-Adalbert étaient chez leur grand-mère Mme A. Leclerc le 24 juillet.

Les Miller's Powders n'ont pas seulement rendu intenable aux vers le système de l'enfant, mais par leur action sur l'estomac, le foie et les intestins, elles calment les troubles tels que la perte de l'appétit, l'excès de bile et autres désordres internes causés par les vers. Les enfants se développent et peu importe la condition dans laquelle se trouve leur estomac infesté par les vers, le mieux se faire sentir aussitôt le traitement commencé.

Un remède domestique efficace, c'est le Liment Égyptien de Douglas. Il apporte immédiatement du soulagement au mal de dos et au rhumatisme musculaire. Il soulage aussi l'inflammation les brûlures, les plaies, cors et les verrues.

contre ENTORSES

Appliquez le Minard en frictionnant doucement. Il pénètre les ligaments endoloris, réduit l'inflammation, soulage, cicatrise.

Vous remet sur pied!

177

LIENINENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

LIENINENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

LIENINENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

LIENINENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

LIENINENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

Cartes Professionnelles = et d'Affaires =

MAURICE ROUSSEAU, L.L.L. C.R.

PHILIPPE ROUSSEAU, B. S., L.L.B.

ROUSSEAU & ROUSSEAU

AVOCATS

64, rue du Dépôt,

Montmagny

Téléphone 14

Téléphone 73

ROUSSEAU & HEBERT

NOTAIRES

Commissaire de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèque ou débenture
ASSURANCES: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité

64, rue du Dépôt

Montmagny

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L. C.R. AVOCAT

Égl.: Bureau: 3 Résidences: 10

64 rue du DÉPÔT

MONTMAGNY, P. Q.

Tél. Bureau: 73 Résidence

JOS.-C. HEBERT

NOTAIRE

Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents.

Achat et Ventes de Débentures.

PRETS D'ARGENT

COMMENT LES ANGES FIRENT LES NATIONS

Nous empruntons à la "Semaine religieuse" de Beauvais cette poésie où l'auteur symbolise d'ingénieuse manière les caractéristiques des diverses nations.

Donc, Dieu avait décidé de créer les différents peuples de l'Europe.

Les anges l'entouraient se voilant de leur robe,
Et Dieu leur dit : "Prenez ce qu'on voit sur le globe
Et de tous ces objets, rassemblés par vos mains,
Faites des nations qui peuplent les chemins."

Or l'un d'eux à l'instant prend un sac de voyage;
Il y met des vapeurs, du brouillard, un nuage,
Un lingot d'or qu'il cache au milieu du charbon,
Une voile, une rame, un sabot d'étalon,
Puis avisant d'en haut une île sur la terre,
Il jette le tout et dit : "C'est l'Angleterre !"

Dans une peau de bœuf presque pleine de vent,
Un autre met d'abord pêle-mêle, en rêvant,
Un éventail d'ivoire, un pépin de grenade,
Les cornes d'un taureau, la robe d'un alcade,
Un soulier de satin, un manteau de velours,
Un tambourin de basque, une mante de cour;
Puis quand l'outre est gonflée et se prêtant montagne,
Il la jette à la terre en disant : "C'est l'Espagne !"

Un troisième prend un masque d'arlequin,
Du marbre, des couleurs, un pinceau, un burin
Un poignard, une tierce, un soupir de poète,
Les laves d'un volcan, un gosier de fauvette,
Une forme de botte, un velum teint d'azur,
Un oeil de signora plus agaçant que pur;
Il en forme un faisceau qu'avec grand soin il lie,
Et, le laissant tomber, il dit : "C'est l'Italie !"

Avec un bloc de neige endure par les froids,
Un autre met encore une épee, une croix,
Une icône dorée, un traîneau, une gerbe
D'épis mûrs et pressés, rutilante et superbe.
Il rassemble cela d'un geste de semeur,
L'entoure d'un grand noeud ainsi qu'un moissonneur.
Puis élève le tout dans la brume épaisse
Et le lance à la terre en criant : "La Russie !"

Un autre prit alors, actif et diligent,
Des fils, de la dentelle, une chaîne d'argent,
Un vieux tableau de maître, un bonnet de béguine,
Et liant ces objets d'une branche d'épine,
Il ploya le genou devant le Créateur :
"De tout ce que j'ai là, que faire donc Seigneur ?"
Le Très-Haut, qui rêvait, prit son sceptre magique
Et dit ces simples mots : "Ave ! c'est la Belgique !"

Le Seigneur attendait, quand un beau Chérubin
Prit un cœur de lion, un glaive d'acier fin,
Le soc d'une charrue, un aiguillon, un livre,
Un rire que peut-être une larme va suivre,
Le baiser d'une mère, un rayon de soleil,
Une rose des cieux, un grain de blé vermeil,
Un rameau de laurier, un raisin de vendange,
Et la corde d'argent à la lyre d'un ange,
Puis attachant le tout avec une faveur,
Il s'inclina, disant : "Bon et puissant Seigneur,
Je sais bien que mon œuvre, hélas ! est incomplète
Il ne lui manque plus pour la rendre parfaite,

Qu'un sourire de Dieu !..."

Dieu sourit. Son sourire éclaira le saint lieu,
Le séraphin, ému de tant de bienveillance,
Ouvrit sa main féconde et dit : "Voilà la France !"

UNE TORNADO BRISE LES CLOCHERS DE ST-MAURICE DE THETFORD ET ÉPOUVANTE LA POPULATION

Une tempête épouvantable s'abat sur la paroisse de St-Maurice de Thetford, samedi après-midi. — Le vent arrache ou endommage les toits d'une quarantaine de maisons, renverse des bâtisses, casse des arbres et des poteaux de télégraphe ou de téléphone. — L'église paroissiale est la plus affectée et ses deux clochers menacés de s'écrouler. — Les citoyens se réfugient dans leurs caves. — M. le curé Falardeau se prodigue auprès de ses ouailles. — Les dommages sont évalués à plus de \$75,000.

MESSAGE DU CARDINAL VILLENEUVE

La population de St-Maurice de Thetford a vécu des minutes d'épouvantes, samedi dernier, lorsqu'une tornade s'est abattue sur la paroisse et menacé de tout renverser sur son passage et causé des dégâts un peu partout à l'église surtout, que l'on évalue à \$75,000 au moins. La tempête a été accompagnée de soudaineté que de violence. En l'espace de quelques instants le vent avait atteint une violence terrible et son sifflement avait quelque chose d'épouvantable. Les deux clochers des deux clochers de l'église paroissiale de St-Maurice ont été cassés à leur partie supérieure c'est-à-dire en haut des cloches et penchent tous deux d'une façon inquiétante. En outre, le vent a arraché ou endommagé les toits d'une quarantaine de maisons, renversé plusieurs bâtisses, cassé des arbres, dont quelques-uns avaient jusqu'à huit pouces de diamètre, brisé des poteaux soutenant les fils du téléphone ou de la lumière causé des dégâts dans les champs et les jardins etc. Bref, cette tempête a exercé de grands ravages et laissé la paroisse dans une situation pénible.

Son Eminence le cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, prévenu hier de cette épreuve pour la population de St-Maurice a immédiatement envoyé un télégramme de sympathies, prières, bénédiction. Cardinal Villeneuve.

Cette pensée de Son Eminence a vivement impressionné la population et reconforté le curé de St-Maurice qui s'est dévoué sans compter au service des sinistrés.

La tornade a éclaté à 3 heures et demie. Fait étrange la paroisse de St-Alphonse de Thetford voisine de celle de St-Maurice mais un peu plus élevée a été épargnée. Cela rappelle un peu le cas de St-Lin, comté de l'Assomption, où il y a quelques semaines, une tornade causait également des dommages considérables sans affecter les paroisses environnantes.

Les deux clochers de l'église de St-Maurice présentent un aspect tragique. L'un penche de six pieds, et l'autre de deux pieds. L'architecte de la fabrique a été averti et sera à Thetford ce matin pour examiner les dégâts et voir s'il faudra les démolir et les remplacer par deux clochers neufs, ou bien seulement les réparer. La réparation a déclaré M. le curé Falardeau coûterait à elle seule \$10,000.



N'acceptez que la Véritable

La Gelée de Pétrôle "Vaseline" est un produit connu et apprécié dans le monde entier—elle est pure, efficace et hygiénique. Pour pansements sommaires, les soins aux bébés et divers autres usages, rien ne lui est supérieur. C'est un émoullent remarquable, qui apaise l'irritation et favorise la guérison des plaies. Sans goût, elle se prend très bien par la bouche. Elle est raffinée par un procédé spécial de la Chesebrough Mfg. Co. Pour votre propre protection, exigez toujours la véritable "Vaseline".

VERIFIEZ LA PRESENCE DE LA MARQUE "VASILINE" QUAND VOUS ACHETEZ.

Sans cette marque, vous n'obenez pas le produit authentique de la Chesebrough Mfg. Co., Cons'd., 5520, ave. Chabot, Montréal.

La violence du vent a causé une grande frayeur à la population. On raconte que dans plusieurs familles, il y eut même un commencement de panique. Des gens allèrent se cacher dans des caves, des armoires même en dessous des lits, pour ne pas entendre le sifflement de la rafale.

Parmi les sinistrés c'est à dire ceux dont la résidence a été endommagée par le vent mentionnons : M. Ad. Roy rue N. Dame; M. J. A. Charest, rue N. Dame; M. Eug. Marchand 2 résidences, M. Octave Brochu, 2 résidences, Mme Morissette, Mme Moisan, M. Ed. Dussault, M. J. P. Laplante, M. J. Marcoux, M. Geo. Lachance, M. Jacques, M. Omer Morin, M. Jos. Lamare, M. Jos. Martineau, M. X. Laflamme, M. Jos. Beaulieu, M. Ed. Poirier, M. T. Poirier, et M. W. Laflamme tous de la côte du Brûlé.

Une quinzaine de familles durent évacuer leur résidence car la pluie ayant succédé au vent, il y avait dans certaines demeures deux ou trois pouces d'eau. M. le curé Falardeau organisa le sauvetage et dirigea ces familles vers un gîte sûr. Plusieurs allèrent se réfugier chez des parents mais d'autres durent l'hospitalité de généreux citoyens. M. l'abbé Falardeau s'employa de son mieux aussi à encourager ceux qui avaient souffert de la tempête et n'ont pas les ressources voulues pour se remettre de cette épreuve. Le Curé de St-Maurice a formé un comité de citoyens comprenant une cinquantaine de membres tous des gens influents de la paroisse. Ce comité a pour président M. Edmond Roy et pour secrétaire M. E. O. Landry. Il ira rencontrer l'hon. M. Lauréat Lapierre ministre sans portefeuille et député de Mégantic à l'Assemblée Législative, pour lui demander le secours du gouvernement. Une souscription générale sera aussi prélevée pour venir en aide aux sinistrés.

Un orage électrique a suivi immédiatement la tornade et causé des accidents. A la mine Keasley et Matherson un ouvrier, M. Joseph Simard, âgé de 55 ans a été gravement blessé. L'homme était au fond de la mine occupé à relier des fils électriques à un explosif. Les ouvriers présents ainsi des explosifs qui éclatèrent à une certaine heure, ce qui leur laissa suffisamment de temps pour évacuer les mines. Mais M. Simard était encore à installer ses fils samedi lorsqu'un éclair déclencha l'explosion et on le ramassa sans connaissance. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital St-Joseph.

Deux autres mineurs ont été blessés, mais moins gravement. A la mine Johnson la bâtisse des machines s'est écroulée sous la force du vent et des ouvriers ont failli rester prisonniers sous les décombres.

La nouvelle de cette tornade s'est répandue rapidement et des milliers de personnes sont allées visiter la paroisse de St-Maurice au cours de la journée de dimanche.

L'AMIANTE CHRYSO-TILE AU CANADA

Dans la version, française de l'ouvrage du capitaine J.-G. Ross, ingénieur bien connu de Montréal, sur l'AMIANTE CHRYSO-TILE AU CANADA, publiée récemment par la division des Mines du ministère fédéral des Mines, le lecteur trouvera tous les renseignements qu'il désire, depuis l'extraction du minéral amiantifère jusqu'à la fabrication des articles du commerce.

L'amiante, dont les propriétés isolantes contre le feu sont universelles-

ment connues, est depuis de nombreuses années l'un des principaux produits miniers du Canada. Sa découverte remonte à la plus haute antiquité, mais les premiers gisements de quelque importance en Amérique furent localisés près de Thetford, dans la province de Québec, vers 1862. La richesse de ces dépôts suscita d'actives recherches en vue de trouver à l'amiante de nouvelles applications industrielles. On en découvrit une foule qui permirent à cette industrie de grandir, pour devenir, vers 1900, l'une des plus profitables du Canada.

En 1904, feu Fritz Kinkel fut chargé de rédiger une monographie complète du chrysotile canadien et de ses usages. Les progrès considérables de cette industrie l'obligèrent cinq ans plus tard à publier une seconde édition, les produits d'amiante étant en grande demande de la part des fabricants d'automobiles et de tissus ignifuges en amiante. La consommation de l'amiante a cependant fléchi considérablement depuis quelques années, mais les perspectives d'une reprise prochaine sont excellentes.

L'ouvrage de M. Ross est illustré d'un grand nombre de dessins et de planches hors texte. Les principales mines d'amiante au Canada y sont décrites, ainsi que les procédés de fabrication des produits industriels, la mise sur le marché et les usages de l'amiante dans diverses industries.

On peut se procurer ce volume en s'adressant à l'Éditeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa.

Assez nerveuse

"Ma mère était assez nerveuse," écrit Mme W. Kiehl de Milwaukee Wis. "Elle n'avait pas d'appétit et ne pouvait dormir. Je lui fis donc d'une bouteille de Novoro du Dr Pierre et elle put maintenant dormir profondément et jouir d'un bon appétit." En agissant d'une façon bienfaisante sur la digestion et l'élimination cette préparation d'herbes bien connue aide à obtenir une bonne constitution. Elle est seulement vendue par des agents locaux désignés par le Dr Peter Farthing et Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

PRÉPARATION DES ENFANTS POUR L'ÉCOLE

On doit se servir du temps des vacances de l'été pour préparer les enfants à la reprise de leurs classes. Les parents qui auraient reçu un avis du médecin des écoles que leur enfant a besoin de quelques traitements et qui n'aurait pas pu se rendre à cette invitation, devraient le faire immédiatement. Pour le cas des enfants qui entreraient à l'école pour la première fois l'automne prochain, les parents feraient bien de les conduire chez leur médecin de famille pour leur faire subir un examen physique complet, et s'assurer ainsi qu'ils ne présentent pas quelque défaut physique.

La saison actuelle est le meilleur temps pour faire ces démarches, parce qu'elle permet amplement la correction des défauts physiques constatés de même que le retour à la santé avant l'entrée des enfants en classe.

Il n'y a aucun doute qu'une proportion élevée des enfants qui n'aiment pas l'école, qui trouvent leurs études ennuyeuses, sont dans cette disposition parce qu'ils souffrent de quelque défaut physique.

Les maladies des amygdales, les végétations adénoïdes, les caries dentaires sont autant d'entraves aux progrès scolaires. Le retard d'un enfant peut être dû à une alimentation déficiente, le défaut n'étant pas dans la quantité mais plutôt dans la qualité des aliments.

Voici le point important. Si l'on veut que les enfants profitent bien de leurs études, il faut les guérir des défauts physiques qui leur nuisent. Par conséquent, il convient de ne pas différer le traitement des défauts physiques qui sont signalés. C'est maintenant le temps de s'occuper des enfants, de faire examiner ceux qui ne l'ont pas déjà été et ceux qui peuvent être porteurs de quelques défauts physiques pour les faire traiter convenablement.

PÈLERINAGE OFFICIEL DE L'ANNÉE SAINTE

A Rome et en Terre Sainte, sous le patronage de S. Em. le Cardinal J. M. R. Villeneuve.

Pour obéir au désir du Souverain Pontife, manifesté par S. Evc. Mgr le Délégué Apostolique, un comité central s'est constitué sous le patronage immédiat de S. Em. le Cardinal J. M. R. Villeneuve O. M. I., archevêque de Québec, pour préparer à l'occasion de l'Année Sainte un grand pèlerinage à Rome et en Palestine, pèlerinage que l'Épiscopat du pays approuve et bénit.

Ce comité se compose de M. le chanoine Ph. Casgrain président; de Sir Hector Garneau et M. Monaghan vice-présidents du R. P. Joachim Primeau S. J., secrétaire directeur spirituel du pèlerinage et de M. l'abbé Edgar Chouinard secrétaire adjoint. Nous apprenons la date du départ le 2 septembre à Québec par l'Express of Britain, pour Cherbourg; la date du retour: le 26 octobre par le même paquebot, à Québec. Huit

jours à Jérusalem huit jours à Rome visite de sanctuaires: à Lisieux, Lourdes, Ars, Paray le Monial. Nul doute que ce pèlerinage réunira, malgré la difficulté des temps, un groupe. Les voyages à Rome de 1929 et de 1930 avec leurs 125 pèlerins sous la conduite du R. P. Primeau augurent un heureux voyage de 1933. Cette année, par l'inspiration du secrétaire et en étroite liaison avec lui, un guide laïque verra au temporel de l'organisation durant le trajet. L'adresse du Secréariat: 100 chemin Ste-Foy Québec.

C'est une épreuve plus rude aux organisateurs que l'année sainte du jubilé coïncide avec une année de dépression. Pourtant, malgré la crise, plusieurs avaient recueilli quelques économies en vue d'un honnête, utile même nécessaire voyage de repos vers le milieu ou fin de l'été. Peut-être voudront-ils, en cet anniversaire de la Rédemption, visiter la Terre Sainte, la Ville Éternelle, voir le St-Père recevoir à ses genoux, la bénédiction apostolique, à une saison particulièrement favorable en Europe.

Quelques congrégations paroissiales ou civiques songent déjà à faire représenter leur section respective dans ce pèlerinage canadien. Le prix de passage pour ce magnifique voyage de cinquante cinq jours est très modéré.

AU DEMAIN D'HIER: MA DERNIÈRE IMPRESSION

Vingt février.

Point de neige encore ce matin: la terre, désespérément grise, fait craindre pour la légende des blancs hivers canadiens.

Le grand froid d'hier portait pourtant en son manteau d'extrême bise glacée, des probabilités de furie pour le lendemain: sifflements de tempêtes! bourrasques!... toute la Kiriel- l'usité des mauvaises humeurs atmosphériques!... Point!... Tout est sage en la nature qui semble appliquée à faire oeuvre de clémence au profit des enfants sans feu sous le toit des masures: leur demeure.

Chez nous — en suite à l'effervescence folle des derniers jours — tout est du calme plat des lendemains de fêtes sans succès, où l'enthousiasme assomme sous la masse de l'indifférence du patriotisme de la masse, ne laisse plus en la volonté écrasée du coup, la force nécessaire au labeur de remie en l'état d'habitude habituel.

De dépit abreuvé amèrement de cet accroc fait à l'aile du pessimisme nôtre: la colère froide appelant à la rescousse, des brindilles de haine dont fagotter des répliques de vengeance. Folie!...

Quand donc l'esprit arrivera-t-il à la conviction que les idées, l'opinion, le raisonnement d'un groupe n'est pas nécessairement une mesure du goût universel.

Pour une âme qu'exalte à l'extrême le feu d'un patriotisme cotoyant l'exécès, combien d'autres regrettablement froides ou indifférentes, aussi insouciantes de la gloire future et passée du pays et de ses intérêts que de la première lippée de lait froid du chaton devenu un rôdeur de nuit.

Cette confiance de généralité d'esprit de patriotisme ancré dans les âmes fut notre erreur d'hier et ce matin — face à toutes les inhérentes exigences pressées comme des maelstroms contre nous — nous la présentons aux pupilles, elle passe — l'impression — glissée sous les pans d'un vêtement de désir; ou nous la présente avec ses allures de sauvage primitive. ... ne la blessez pas: elle est sincère!

Je voudrais vivre — et mourir — dans une contrée lointaine, où le village, par nous tracé, offre l'aspect du tout nouveau.

Mon regard n'aperçoit pas l'habituel "chantier de logs" mais de coquettes maisons fraîchement disséminées un peu partout, en guère ouverte avec la symétrie: la mienne est pimpante dans son coloris ivoire et olives mûres...

Qu'elle porte chapeau de travers et pignon sur la rue, que l'enclou soit coupé d'allées bicrisantes ou droites ou courbes, — qu'importe — s'il y a du ciel! des fleurs! des arbrisseaux que l'on verra grandir après en avoir soi-même surveillé la plantation! de vieux arbres taillés en parasols ouverts sur les trésors déposés aux branches.

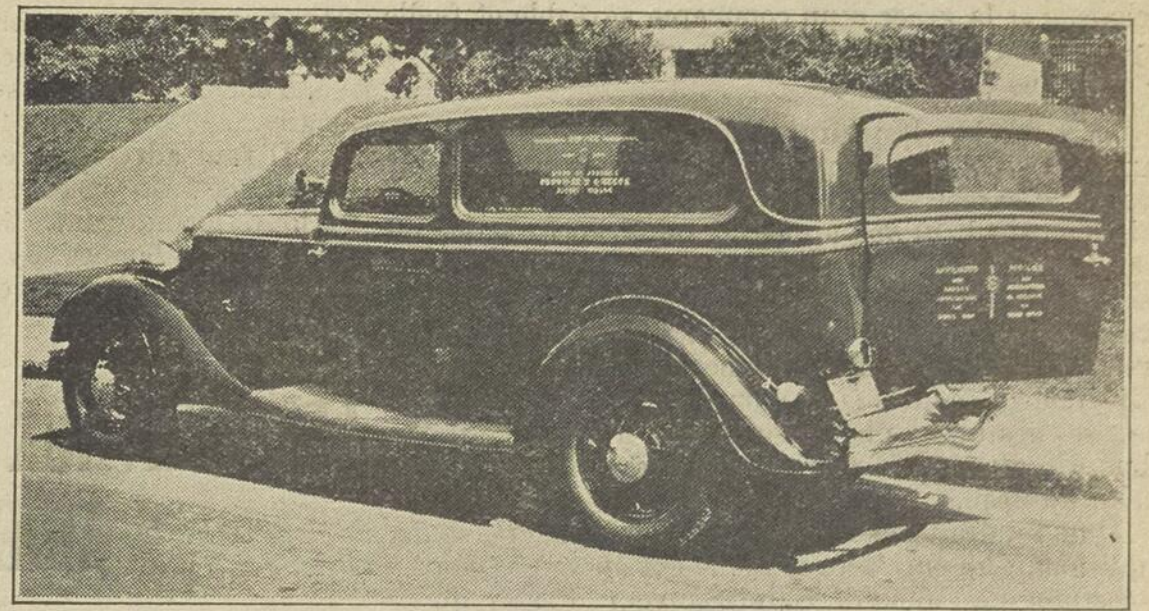
Un village neuf avec des demi-troncs d'arbres en jétée sur les fossés, les ravelines!... dans les chemins, quelques pierres où poser le pied sur les plaques, le banc en attendant les attentions asséchées du divin soleil.

Un village primitif — sans ferrailles ni bétons... de petits murs en pierre sèche et des clôtures en perches pelées et luisantes, du glissement chez la voisine, au moment de besoin d'ouverture au passant.

Une contrée nouvelle — où le cœur chercherait dans le dédale des caractères en friche d'inconnu, des coeurs francs, où jeter l'ancre et nouer des liens d'amitiés solides.

Un coin — où le curé, pas encore vieux, erre à travers le sentier des âmes sans connaître le nom des exquises blancheurs; où le médecin — poète — s'abstient du toilement du plus petit enfant rencontré et fait ses courses à pied en caressant la barbe folle qui lui porte ostensiblement pour lui emprunter quelques années vici-

UNE AUTRE CAMPACNE



La Ligue de Sécurité de la Province de Québec vient de déclencher une autre grande campagne préventive dans le but d'éveiller l'intérêt des citoyens de la Province et de leur montrer l'importance et la nécessité qu'il y a de prévenir les accidents.

En effet, elle vient de lancer sur la route une voiture école pour faire l'éducation sécuritaire de nos populations. Nous aurons le plaisir de la voir dans notre localité au cours de l'été. Disons immédiatement que cet automobile parcourra tout le Québec jusqu'à Gaspé et même au Lac St Jean. Cette voiture école, un sédan de luxe du Ford Motor Company of Canada est une véritable bijou. Elle est parfaitement équipée pour les séances de vues animées car elle est munie d'un générateur pour la production du courant nécessaire à l'éclairage et à l'opéra-

tion des machines. Elle contient en outre un projecteur de vues parlées synchronisées sur films, un projecteur pour les vues sonores synchronisées sur disque, un projecteur pour les vues silencieuses et un autre pour les vues fixes.

Elle transporte également un appareil radiophonique portatif et un gramophone spécial en plus d'un camera pour les prises de vues animées. Elle porte aussi une série complète de films sur la sécurité du foyer et de la route, ainsi que des pellicules documentaires sur l'agriculture, l'élevage la construction et l'entretien des routes, l'hygiène, les premiers secours aux blessés, etc.

C'est donc dire qu'il y a dans cette voiture école tout ce qu'il faut pour intéresser les populations rurales et citadines à la cause de la sécurité. Elle voyagera sous les aus-

pices conjointes de la Ligue de Sécurité et des ministères de la Voirie et de l'Agriculture qui favorisent cet intéressant projet.

Une initiative de ce genre quelle qu'elle soit, n'est pas sans besoin immédiat, car nous avons à déplorer chaque semaine un tragique bilan dont les pertes affectent considérablement notre capital humain. Noyades, hécatombes de la route, accidents du foyer: il semble que nous ne cessons jamais durant l'été de rapporter ces tristes nouvelles au public.

Le travail entrepris par la Ligue de Sécurité est donc digne d'encouragement et nos concitoyens ne sauraient mieux faire que de lui aider à protéger des vies et à sauvegarder nos populations, en étant eux-mêmes plus prudents et plus prévoyants.

NOUVELLE CARTES DE NOTRE PROVINCE

L'Association des hôteliers de la campagne vient de prendre une nouvelle initiative. Elle a fait préparer des cartes routières avec diagrammes indiquant les principales routes de la province. C'est avec empressement que ses membres ont accepté cette idée. Jusqu'à maintenant, des diagrammes des routes, 2, 3, 11, 12, 17, 32 ont été préparés et seront distribués par l'entremise des différents bureaux de tourisme de la province et même des États Unis.

Chaque hôtelier qui a souscrit à l'impression de ces cartes en fera lui-même la distribution d'après une certaine quantité. Tous ceux que cela pourrait intéresser peuvent obtenir de ces cartes en s'adressant au directeur-gérant de l'Association des Hôteliers de la campagne. Elles leur seront fournies avec empressement. De format commode, ces cartes sont élégantes et d'une impression très claire.

RECETTE

Pudding au chocolat

1 chopine de lait, 1 chopine de miettes de pain, les jaunes de trois oeufs, 5 cuillerées de chocolat râpé. Faire chauffer le lait jusqu'à ébullition, ajouter les miettes de pain et le chocolat. Retirer du feu et ajouter 1-2 tasse de sucre et les jaunes battus. Faire cuire dans un plat à pudding pendant 15 minutes. Faire meringue avec les blancs des oeufs et 3 cuillerées de sucre. Étendre sur pudding et faire brunir. Servir froid avec de la crème.

Il en est de l'homme comme d'un dessin dont un artiste tout puissant aurait tracé les principales lignes en lui donnant la capacité de se finir lui-même selon un certain modèle.

CORBY'S

OLD RYE Whisky

\$

100

Vieux de 7 années

Flacon de 10 onces

Mélange et embouteillé par la Consolidated Distilleries, Ltd. Siège social, Montréal, Qué.

“Coin des Collégiens”

le charme et la grâce d'un commerce agréable et facile, empreint toujours d'une tenue de grand seigneur, comme il convient.

Lazare, c'est le traître, l'assassin, “ce pelé, ce galeux, d'où vient tout le mal... Rien que la mort n'était capable d'expier son forfait, on le lui fit bien voir.” Mais bien tard, 10 ans après les souffrances et les misères d'un innocent. Ce n'était pas un rôle sympathique, le seul du genre qu'il y eut dans la pièce. Mais si le rôle comportait ce caractère, il faut bien reconnaître que le personnage qui le jouait, Raymond Paré, a dû oublier complètement ce qu'il était pour jouer ce rôle, et ses paroles, ses gestes, sa physionomie, son attitude, ont contribué grandement à rendre un Lazare bien conforme à celui du drame.

Il ne faudrait pas être surpris si le même personnage qui jouait un entr'acte comique eut aussi à se couvrir du costume de l'abbé de Saint-Sauveur. Passer du comique au sérieux sans transition, était un écueil que le bon abbé, P. Emile Létourneau, réussit à surmonter après quelques paroles. Ses bons conseils, sa parole pleine d'affection, l'intérêt qu'il portait à ses deux élèves, le rôle important qu'il joua dans le dévouement, nous faisaient toujours aimer sa présence.

Il y eut un rôle qui tranchait sur les autres; un personnage de gaieté, d'entrain, de bons mots: Chamboran, représenté par Chs-Henri Dubé. C'est l'homme “absolument bon à rien”, qui sait cependant se rendre très utile, et qui finit toujours par gagner son point, grâce à sa belle humeur, et aussi et surtout, par son bon cœur qui sait rester fidèle. Ajoutez à cela une reconnaissance... un peu gênante qui dure et durera toujours, n'est-ce pas M. le duc? Le Chamboran de la pièce était bien naturel dans son représentant.

Et tous les autres également ont ajouté au succès. M. le Sénéchal, Laurent Nicole, avec son souci de justice rapide; le sergent J. Charles Gamache, si militaire et de si bon cœur; les deux voisins, Mathieu et Louis, respectivement Roland Côté et Odilon Deladurantaye, toujours prêts à porter secours au moindre appel; et le bon Jules, domestique du duc, Candide Normand, si discret et si empressé. Nommons encore les soldats qui se couvrent de gloire à Fontenoy, viennent crier leur vif après la victoire et se reposent en bons camarades. Enfin les galériens, ces bons personnages devenus forcés pour la circonstance et qui portent dans leur livrée l'histoire d'une vie malheureuse. Telle fut la pièce.

La séance avait commencé par la musique, tout naturellement pour annoncer l'ouverture: une marche moderne “par Chs-Henri Dubé”. Au milieu de la séance, Jos. Emile Dubé vint à son tour jouer avec aisance un morceau de piano intitulé: “Mystère.”

Une déclamation avec couplets: “Perruquier-Tondeur” nous a révélé les talents multiples de P. Emile Létourneau.

Moïse Roy chanta d'une voix claire et sûre “le vieux moulin.”

Chs-Henri Dubé revint sur la scène pour charmer l'auditoire en chantant un “pot-pourri”.

Avec brio, P. Emile Létourneau et J. Paul Boulanger, interprétèrent à la grande joie de l'assistance, les 4 prunes”. Ces prunes des îles Fortunées qui coûtent 1200 francs chacune, sont si bonnes et si... dangereuses. “C'est clair, clair, clair.”

Telle fut donc la séance des Collégiens de Montmagny.

Il faut adresser à ces jeunes nos plus sincères félicitations. Leur succès se continue toujours et même va toujours grandissant. Félicitons-les aussi de leur bon exemple, des bonnes leçons que donne une soirée de ce genre, et disons-leur un cordial aurovoir.

FRANKEUR.

LES TRAVAUX POUR AIDER LES CHÔMEURS

L'entente conclue entre le gouvernement fédéral et celui de la Province de Québec pour continuer l'aide accordée aux chômeurs comprend une liste de travaux dont le total s'élève à \$5,753,179. — \$1,872,500 pour la route Trans-Canada, \$3,396,000 pour le ministère de l'Aviation, \$223,000 pour la Colonisation, \$261,700 pour l'Agriculture, etc.

\$1,252,500 POUR LA VILLE DE QUÉBEC

L'entente conclue entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec pour continuer l'aide accordée aux chômeurs comprend une liste de travaux dont le total s'élève à \$5,753,179 répartis comme suit: route Trans-Canada \$1,872,500; ministère de l'Aviation \$3,396,000; ministère de la Colonisation \$223,000; ministère de l'Agriculture, \$261,700. Les travaux au montant de \$246,200 sont aussi autorisés pour la cité de Verdun.

La liste complète de ces travaux est la suivante:

Ministère de l'Agriculture Drainage et Marais

Comté de Bellechasse marais de St Charles	\$50,000
Comté de Chicoutimi marais de Bagotville	80,000
Comté de Yamaska marais de Yamaska	92,070
Comté de l'Islet marais de St Pamphile	14,000
Comté de Terrebonne marais de Ste-Thérèse	25,000

Ministère de la Colonisation

Abitibi	85,000
Dorchester	8,000
Labrador	15,000
Pontiac	10,000
Saguenay	40,000
Témiscouata	30,000
Témiscamingue	35,500

Cité de Verdun

Travaux au château d'Eau n° 1 nécessités par la construction du nouvel égout principal sur les rues Rhéaume et Ethel 40,000

Pavage de la 5e avenue entre le Blvd Lasalle et la rue Wellington 16,000

Réparations générales aux trottoirs 37,000

Nivellement et nettoyage de la grève 18,000

Nivellement et amélioration de la grève entre la rue Allard et la propriété Grenshields 13,000

Construction d'un mur de soutènement sur la grève et d'un mur de pierre mesurant 1,000 pieds 20,000

Travaux additionnels dans le parc Beach près de l'avenue de l'Eglise 6,000

Travaux généraux dans les parcs construction d'une autre serre 17,500

Réparations gen. des rues 40,000

Nettoyage de tous les trottoirs 10,200

Peinture de tous les lampadaires kiosques etc. 12,000

Ville de Québec

Installation d'une conduite d'eau de 12 pouces sur l'avenue Caisse entre la rue Joseph et le Blvd Lasalle 16,500

Incinérateur 290,000

Favag 260,000

SOULAGEMENT POUR LES FEMMES FATIGUÉES

Prenez le Composée Végétal de Lydia E. Pinkham

Les femmes deviennent fatiguées durant ces temps difficiles. Ce sont elles qui doivent supporter les fardeaux de la famille. Quand le mari entre à la maison avec moins d'argent dans son enveloppe de paye... c'est la femme qui doit lutter et arranger les choses.

Si vous êtes fatiguée... épuisée... nerveuse, essayez le Composée Végétal de Lydia E. Pinkham. Ce dont vous avez besoin, c'est un tonique qui vous donnera la force de continuer votre travail.

98 femmes sur chaque 100 femmes qui souffrent de fatigue, disent que ce remède leur a fait du bien. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien... et observez les résultats.

Trottoirs	30,000
Tunnel 18e rue	306,000
Travaux d'aqueduc	131,000
Installation d'une conduite d'eau pour approvisionner le quartier Limoilou	200,000
Egout sur la rue Dorchester	35,000
Total	\$1,252,500

Ministère de la Voirie

Route Transcontinentale:

Ste Rose du Dégel élargissement et pavage 1 mille 25,000

Trois Saumons rectification et construction de deux ponts 100,000

Cap St Ignace et Montmagny pavage 5 milles 90,000

Lauzon, Beaumont, St Michel élargissement des coupes et pavage 12 milles à \$35,000 du mille 420,000

Champlain St Augustin, élargissement et pavage 5 milles à \$35,000 du mille. Cette entreprise est destinée à sécuriser par du travail les familles nécessiteuses de la ville de Québec 175,000

Ste Marthe Champlain élargissement et pavage 5-12 milles à \$35,000 du mille 192,500

Pointe du Lac Louiseville élargissement de la grande route pavage et élimination de six traverses à niveau 120,000

Lachute Granville élargissement et pavage 18 milles à \$25,000 du mille 450,000

Total pour la route Trans-Canada 1,872,000

Il est bien entendu que toutes les dépenses d'administration et d'exploitation sont à la charge de la province.

Autres grandes routes

Route no 1 Eastman Magog Reconstruction de trois ponts au coût de \$40,000

Route no 3 Pont de Québec à Ste-Croix village inclus élargissement et pavage de 25 milles à \$35,000 du mille pour les chômeurs de la ville de Québec 875,000

Route no 3 Sorel à Contrecoeur Elargissement et pavage de 14 milles à \$20,000 du mille pour Sorel 280,000

Route no 5 “mme route” élargissement de dix milles pour Sherbrooke 200,000

Route no 6 “Richmond-Danville” Redressement, construction, préparation de la première couche et gravelage de douze milles à \$20,000 du mille 180,000

Route no 6 “Gaspé-Nord” Coupes dynamitage, construction de ponts et de fossés, remblais et gravelage 75,000

Route no 6 “Baie de Gaspé Sud” Coupe, dynamitage, construction de ponts et de ponceaux, remblais et gravelage 75,000

Route no 8 “Village de Masson” Reconstruction de ponts sur la Lièvre 70,000

Route no 8 “Thurso” Reconstruction du pont sur la Blanche 30,000

Route no 11 “North Wakefield” Elimination de deux passages à niveau à Alcouve 16,000

Route no 15 “Parc National des Laurentides” de Jacques Cartier à la Rivière Noire 175,000

Route no 15 de la Riv. Noire y compris Uppica et Pica Hill en montant 105,000

Route no 15, “Hébertville à St-Joseph d'Alma” Elargissement et pavage de 11 milles 220,000

St Bruno Jonquière Elargissement de la route et pavage 10 milles 100,000

“Village de Chicoutimi” Pavage de la rue Racine 60,000

“Grande Baie St Siméon” Elargissement construction de ponts et de ponceaux 100,000

Route no 16 du pont de la rivière aux Canards et à la Baie Ste-Catherine Elargissement 75,000

Route no 16 “Tadoussac-Portneuf” Excavation et élargissement 50,000

Route no 19 “Shawinigan-Grand-Mère” Elargissement et pavage 7 milles 245,000

Route no 19 “St-Tite la Tuque” Nouvel alignement élargissement, construction de ponts et de ponceaux etc 150,000

St-Donat, St Michel des Saints, Déblayage dynamitage construction de ponts et empiérement 60,000

St-Urbain, Chemin Grande Baie Nouvelle route 150,000

Arvida Kénogami. Construction d'un pont et empiérement 15,000

Fabre Témiscamingue, Déblayage élargissement construction de ponts et ponceaux empiérement 25,000

L'ASSEMBLÉE DE ST-MALACHIE

Six orateurs conservateurs ont adressé la parole à une assemblée convoquée par M. Onésime Gagnon, dimanche à St-Malachie.

Les conservateurs ont tenu dimanche après midi une assemblée à St-Malachie, dans le comté de Dorchester, représenté aux Communes par

M. Onésime Gagnon C. R., M. Gagnon était accompagné de l'honorable Maurice Dupré solliciteur général M. Antoine Rivard, M. Ross Drouin, avocat et du Dr Raoul Poulin.

On remarquait sur l'estrade: M. C. N. Dorion, député de Québec, M. le Dr Emile Fortin député de Lévis, Mme Charles Frémont, M. J. S. Roy, M. Pierre Tremblay C. R., M. F. O. Drouin, C. R., M. Rodolphe Blois, C. R., M. le Dr Joseph Leblond, M. Pierre Gelly M et Mme Ulric Drouin, M. Lucien Lacasse, Mme C. N. Dorion, Mme Bona Arsenault, Mme J. L. A. Tanguay, M. le Dr C. Houde, M. le Dr Charles Laflamme, M. Bona Arsenault, M. D. Maranda, M. Tel. Coulombe, C. Coriveau, M. Groleau, M. et Mme Harry Quart, MM. Jos Nolin, J. L. A. Tanguay, Jules Landry, Henri Barbeau, Jos Asselin, J. W. Gaudette etc.

Le premier orateur fut M. Ross Drouin avocat parlant au nom de la jeunesse conservatrice. Il fit l'éloge de l'honorable M. Dupré de M. O. Gagnon et du chef conservateur le T. H. M. Bennett qui dit-il “sont tous des hommes n'ayant pas craint de dominer les événements au lieu de les suivre et dont les difficultés des temps n'ont pas abattu ni la persévérance ni le courage.”

M. Rivard a prétendu que M. Bennett avait obtenu des succès aux conférences impériales et il a déclaré que nous devrions au premier ministre du Canada la prospérité qui s'en vient.

L'honorable M. Dupré a reproché aux libéraux de tenir le premier ministre responsable de tous les maux de l'heure présente. Le solliciteur général a mis en évidence les résultats de la conférence impériale de 1932.

Le député de Dorchester, M. Gagnon a prononcé un discours d'une heure et demie remerciant tout d'abord ses électeurs de s'être rendus à l'Assemblée. Après avoir fait l'éloge de son collègue, le solliciteur général, M. Gagnon a parlé du rôle de M. Dupré à Genève et dans toutes les circonstances où il a représenté le gouvernement canadien en Europe.

Le député de Dorchester a ensuite attaqué un député conservateur de l'ouest M. Turnbull, qui s'est prononcé contre l'emploi du français à la radio. M. Gagnon a tenté de trouver des contradictions dans le programme libéral, MM. Louis Francœur et Pierre Audet furent les orateurs suivants. L'Assemblée était présidée par M. Tom Kensella, maire de St Malachie.

LE RETOUR AU BON SENS

Le meilleur blé au monde, c'est le blé récolté sur les terres du nord où le sol est de riche terre forte, les jours de dix-huit heures de soleil pendant la période de croissance, avec des nuits fraîches.

Ce blé on le classe comme: blé dur no 1.

Dans l'Est du continent américain l'Abitibi et l'Ontario nord sont les seuls endroits où l'on récolte du blé de cette qualité.

Ces pays produisent aussi de l'orge de l'avoine, des pois à soupe de qualité supérieure, des légumes du mill et c'est le pays par excellence pour la culture du trèfle.

On ne saurait donc trouver un meilleur pays pour l'élevage et l'industrie laitière.

Fait étrange, cette terre de chez nous, notre classe dite supérieure la dédaigne, et comme la classe des prolétaires et celle des ruraux copient la ville et le groupe qu'on appelle la Société, pour le plus grand nombre les ouvriers venus de la campagne et les campagnards méprisent les terres à blé de notre empire du Nord.

Ces gens ne connaissent pas l'Abitibi et ils ignorent tout de l'Ontario nord, mais cela ne les empêche pas de condamner ces territoires comme tout à fait incultes et totalement inhabitables.

Notre Société reconnaît-elle un jour qu'une terre n'est pas nécessairement inhabitable parce qu'elle nous appartient? reconnaît-elle qu'il n'est pas aussi inhumain que le prétendent certains intellectuels d'offrir aux fils de nos cultivateurs un lopin de terre à défricher afin de pouvoir récolter de quoi manger; reconnaît-elle aussi que de forcer les gens à venir se faire nourrir par la charité publique en ville, ce n'est pas une politique payante à la longue; surtout quand on a tant de millions d'acres de bonne terre arable à mettre en valeur par le défrichement et la culture.

A quand le retour au bon sens?

J. E. Laforce.

leur pays pour l'élevage et l'industrie laitière.

Fait étrange, cette terre de chez nous, notre classe dite supérieure la dédaigne, et comme la classe des prolétaires et celle des ruraux copient la ville et le groupe qu'on appelle la Société, pour le plus grand nombre les ouvriers venus de la campagne et les campagnards méprisent les terres à blé de notre empire du Nord.

Ces gens ne connaissent pas l'Abitibi et ils ignorent tout de l'Ontario nord, mais cela ne les empêche pas de condamner ces territoires comme tout à fait incultes et totalement inhabitables.

Notre Société reconnaît-elle un jour qu'une terre n'est pas nécessairement inhabitable parce qu'elle nous appartient? reconnaît-elle qu'il n'est pas aussi inhumain que le prétendent certains intellectuels d'offrir aux fils de nos cultivateurs un lopin de terre à défricher afin de pouvoir récolter de quoi manger; reconnaît-elle aussi que de forcer les gens à venir se faire nourrir par la charité publique en ville, ce n'est pas une politique payante à la longue; surtout quand on a tant de millions d'acres de bonne terre arable à mettre en valeur par le défrichement et la culture.

A quand le retour au bon sens?

J. E. Laforce.

A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC

Du 2 au 9 septembre 1933

Un grand palais d'Horticulture

On continue à organiser dans le Palais des Beaux Arts une grande exposition d'horticulture comme il ne s'en est pas encore vue à Québec.

Sous la direction immédiate de M. J. Henri Lavoie, chef du Service québécois de l'Horticulture, ce travail préparatoire de classement se fait graduellement et nous verrons en septembre prochain ce que nous Ministère de l'Agriculture à l'aide de pareilles compétences, peut faire dans ce domaine intéressant qui s'appelle la culture des fleurs, des fruits, des légumes, des plantes, des arbustes etc.

Aidé par un certain groupe de spécialistes de notre flore canadienne M. J. Henri Lavoie a obtenu en horticulture de tels résultats que ce sera pour tous nos visiteurs un véritable plaisir des yeux que de contempler à l'Exposition Provinciale de Québec la belle installation florale, les beaux étalages nombreux et variés que nous fera voir M. Lavoie éclatant exhibit arrangé avec goût selon les genres, les ordres et les sous ordres, les plus belles fleurs, les plus beaux fruits de notre province de même que les plantes les légumes et tous les arbustes que nous possédons.

Les beaux jardins, les belles serres du gouvernement provincial seront mis à contribution pour orner le Palais des Beaux Arts ainsi transformé en Palais d'Horticulture de tout ce que la science, l'expérience et les soins les plus assidus peuvent produire dans ce domaine.

On ne saurait donc trouver un meilleur pays pour l'élevage et l'industrie laitière.

Fait étrange, cette terre de chez nous, notre classe dite supérieure la dédaigne, et comme la classe des prolétaires et celle des ruraux copient la ville et le groupe qu'on appelle la Société, pour le plus grand nombre les ouvriers venus de la campagne et les campagnards méprisent les terres à blé de notre empire du Nord.

Ces gens ne connaissent pas l'Abitibi et ils ignorent tout de l'Ontario nord, mais cela ne les empêche pas de condamner ces territoires comme tout à fait incultes et totalement inhabitables.

Notre Société reconnaît-elle un jour qu'une terre n'est pas nécessairement inhabitable parce qu'elle nous appartient? reconnaît-elle qu'il n'est pas aussi inhumain que le prétendent certains intellectuels d'offrir aux fils de nos cultivateurs un lopin de terre à défricher afin de pouvoir récolter de quoi manger; reconnaît-elle aussi que de forcer les gens à venir se faire nourrir par la charité publique en ville, ce n'est pas une politique payante à la longue; surtout quand on a tant de millions d'acres de bonne terre arable à mettre en valeur par le défrichement et la culture.

A quand le retour au bon sens?

J. E. Laforce.

SAINTE-MARGUERITE

Lundi, le 10 juillet a été inhumé un jeune enfant de M. et Mme Donnat Ruel, décédé la veille à l'âge de 14 mois.

Dimanche après midi a été inhumé une fillette de deux ans enfant de M. et Mme Jos. Fournier, décédée la veille accidentellement.

Mlle Marguerite Mercier ainsi que Mlle Carbonneau d Lévis passent quelque temps chez Mme Vve Eusèbe Carbonneau.

Mlle Eva Turcotte de Frampton Mlle Fernande Fontaine, de St-Anne des Monts.

Mlle Jeannette Gagnon est de retour d'une promenade de quelques jours à Bce Jonction.

MM. G. Audet, J. B. Morin ainsi que Mlle Roy, de St-Anselme en visite il y a une quinzaine chez Mlle Gagnon.

Mme Dutil de Laconia avec ses enfants en promenade chez ses parents M. et Mme A. Fournier.

Mme Léo Provost de Montana a passé quelque temps parmi nous visitant des parents.

Mme Ladrerie et son fils ainsi que M. et Mme Arthur Lacasse de Barry Vermont Mlle Léona Lacasse, de Hartford, M. Aimé Lacasse de Détrouit en promenade dernièrement chez M. Gédéon Lacasse.

Mlle Maria et Antoinette Beaudoin, Rosa Bilodeau sont de retour d'une promenade de quelques jours aux Etats Unis où elles ont visité des parents.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

Le christianisme n'est plus seulement la nécessité morale du monde; il est devenu la nécessité matérielle. Hello.

ECHOS ET COMMENTAIRES

On mentionne le nom du notaire Yves Montreuil, de Québec, comme candidat au poste de sénateur, en remplacement de l'honorable M. Paradis, décédé le mois dernier. Nous connaissons personnellement le notaire Montreuil. C'est presque un confrère d'Université, un ami de longue date. Il a servi son parti avec fidélité, avec tact et sans aucun espoir de retour. Il ferait un représentant utile, distingué, honnête et travailleur, au Sénat canadien. Le gouvernement Bennett ne saurait faire un meilleur choix.

* * * *

Il s'en passe de bonnes, à Montréal, par les temps qui courent. La "Patrie" vient d'être achetée par la "Presse". C'est une transaction faite aux vues et su de tous. Mais voilà que le directeur de la "Patrie", un M. Bender, ancien banquier qui se fit journaliste du jour au lendemain, ne veut pas céder son siège éditorial et la galette qu'il comporte, \$10,000. Nous tenons de bonne source, annonçant hier le "Devoir", que M. Bender, directeur-gérant et président de la "Patrie" jusqu'à l'achat de ce journal par la "Presse", refuse de quitter son fauteuil directoirel. M. J.-H. Bender n'a pas été tenu au courant de la vente de la "Patrie", laquelle était liée envers lui par un contrat et s'engageait à lui verser pendant dix ans un salaire annuel de \$10,000.

M. Bender aurait déclaré à M. Pamphile du Tremblay qu'il ne quittera son poste que s'il est en contrainte par la police. Il s'en tient à son contrat.

M. du Tremblay prétend, nous dit-on, le contrat de M. Bender illégal et ajoute que n'ayant pas été mis au courant de l'existence de cette entente, lors de l'achat, il n'est pas tenu de la respecter.

* * * *

Le Canada français a honoré, il y a une huitaine l'un de ses plus célèbres musiciens, Calixa Lavallée, compositeur de l'air "O Canada", qui a passé sa vie aux Etats-Unis et y est mort il y a 42 ans. Comme bien d'autres génies, Lavallée n'avait regu jusqu'ici que peu d'honneur de ses compatriotes pendant sa vie, mais rien n'a été épargné pour honorer ses restes, qui ont été transportés d'un cimetière de Boston en cette ville, où ils sont inhumés dans un imposant tombeau. Au cours de sa première nuit à Montréal, le corps a été exposé à l'église historique Notre-Dame, et on l'a transporté, vendredi, au cimetière de la Côte des Neiges, sur la pente boisée du Mont-Royal. L'hymne national a été joué le soir au moment où on transportait les restes à l'église. A l'intérieur, l'orgue joua "O Canada" et la marche funèbre composée par Lavallée en l'honneur de Pie IX. Bien que né en Canada et bien qu'il ait composé l'hymne national de ce pays, ce fut aux Etats-Unis que Lavallée fit reconnaître ses talents. En ce dernier pays, il acquit une place enviable dans le monde musical et devint directeur du grand opéra de New-York et directeur musical de la cathédrale de la Sainte-Croix à Boston. Des personnages ecclésiastiques et civils distingués et des chefs d'associations patriotiques et de bienfaisance s'unirent aux milliers de citoyens pour suivre les restes de Lavallée.

* * * *

La Bourse de New-York, comme celle de Montréal, vient de connaître une dégringolade fantastique. C'était prévu. Comme le disait un confrère, elle était inévitable. Nous avions, écrit-il, en ce qui nous concerne, prévu une dégringolade vers la fin du mois. Nous avions donné huit semaines de répit aux joueurs à la hausse, du commencement de juin à la fin de juillet. Pourquoi, nous demandera-t-on ? Mais simplement en suivant les statistiques, en établissant une courbe des avances, et surtout en nous servant de notre expérience et de notre bon sens. Il est extraordinaire de voir que des gens, qui avaient placé leur argent sur une lame de couteau n'aient pas eu l'idée d'en faire autant. Comment pouvait-il en être autrement, lorsqu'on a vu les résultats pitoyables de la conférence de Londres ? On était en présence de deux écoles, celle des Etats-Unis et celle du reste du monde. Le reste du monde a refusé de suivre le dictat de Washington. C'est pourquoi le marché américain s'est effondré, à vouloir faire cavalier seul et à tenter une expérience dangereuse.

Une réaction en amène une autre, et il est très probable que nous assisterons à une reprise, au moins partielle. Nous ne croyons pas que la baisse soit définitive et que nous ayons devant nous pour quelques nouvelles années de marasme complet. Mais le mouvement qui s'est produit sur le marché est quelque chose de plus qu'une simple baisse, même prononcée. C'est l'indice d'un échec complet de la haute finance et du "brain trust" dans leur tentative de provoquer une résurrection artificielle d'un corps malade.

Avant de vouloir se précipiter tête baissée dans l'inconnu, les Etats-Unis auraient bien fait de procéder tout d'abord à une réorganisation de leur structure économique. Alors seulement, ils auraient pu tenter de réveiller la Bourse.

Il y a un verset d'un psaume de David qui dit que c'est en vain que les présomptueux essaient de bâtir sur le sable. In vanum laboraverunt... Ils travaillent dans le néant. Tant que l'humanité ne se courbera pas devant le Maître Suprême pour reconnaître sa royauté, in vanum laboraverunt. Le Veau d'or ne dure qu'un temps. Dieu est éternel.

LA MÈRE ET L'ENFANT

Il arrive souvent de constater que des mères de familles qui savent pourtant à quoi s'en tenir sur la santé et le soin de leurs enfants et qui y pouvaient d'une façon admirable, ne s'inquiètent aucunement de leur propre santé et n'y accordent pas une attention suffisante.

Sans aucun doute, le soin des enfants requiert une attention spéciale, et leur santé future en dépend fortement. En effet, à quoi servirait-il de construire un édifice sur une base solide si la structure trop faible en est continuellement menacée ? Ainsi quel sera le désappointement de la mère lorsqu'elle s'apercevra plus tard que l'enfant qu'elle a si bien soigné voit sa santé altérée, et ceci simplement par des mauvaises habitudes de vie ; c'est pourtant ce qui arrive souvent de nos jours.

Nous savons, toutefois, qu'une alimentation appropriée, le repos suffisant, l'exercice, l'air, le soleil, et une élimination régulière sont tout aussi nécessaires pour la santé de la mère que pour celle de son enfant.

L'enfant, naturellement, plus que l'adulte, souffre du manque ou de l'insuffisance de l'un ou l'autre de ces facteurs. Toutefois, le manque de sommeil rend la mère plus irritable et la fatigue qui s'en suit peut nuire à sa digestion et produire la constipation.

L'on peut dire que si la santé n'est pas le but essentiel de la vie, elle contribue pour beaucoup à la rendre plus agréable. Un sommeil réparateur nous fait voir les choses sous un plus beau jour. Des chaussures confortables peuvent aussi exercer une influence sur le caractère des gens. Les rayons du soleil que nous absorbons peuvent nous aider à disperser les nuages de la vie.

Nous remarquons souvent aussi que la mère qui conduit son enfant régulièrement chez le médecin, afin de le maintenir en bonne santé, s'assure rarement le même soin. L'on sait, pourtant, que l'examen médical périodique est important à tout âge. La mère peut souffrir d'une condition anormale insoupçonnée et qui aurait besoin d'être rétablie. Incontestablement, elle a besoin de l'avis autorisé de son médecin de famille qui, notant certaines erreurs dans ses habitudes de vie, est en mesure de la diriger dans un sentier qui lui assurera une santé meilleure qui pourra se comparer avantageusement avec celle de son enfant pour qui elle ne néglige rien et qu'elle a su si bien soigner.

A L'Exposition Provinciale de Québec

"TINY KLINE" et son phénoménal exploit

Parmi toutes les femmes équilibristes qui figurent avantageusement comme créatrices de sensations inouïes sur les foules accourues, Tiny Kline est certainement la reine couronnée de ce genre d'attractions.

TINY, veut, en anglais, dire : toute petite". Toute petite, elle l'est, en effet, mais cette femme minuscule manifeste plus de courage, plus de sang-froid et plus de solidité de nerfs que n'importe quel homme de six pieds. Il n'y a rien au monde que Tiny Kline ne voulût essayer. Elle est fataliste au dernier degré, ayant eu bien souvent dans sa périlleuse existence à faire face à la mort grimaçante, mais toujours en ces circonstances Tiny Kline conserva sur ses lèvres le même sourire tranquille et le même courage de lion dans son cœur !

Tiny Kline est la seule actrice qui ait tenté d'accomplir l'exploit phénoménal qui a rendu son nom célèbre, c'est-à-dire qui ait réussi à exécuter la glissade de 1120 pieds dans l'espace, suspendue par ses dents et par ses dents seulement ! Elle est l'inventeur et la créatrice de cet exploit merveilleux que personne autre qu'elle ne voudrait tenter ! A plusieurs reprises, Tiny Kline a offert de glisser de cette manière SUR SES DENTS à l'aide d'un jeu de poulies perfectionné de l'édifice de l'Empire State Building à New-York jusqu'au toit d'une autre bâtisse presque aussi haute — ce qui veut dire : trente ou quarante étages, — située un mille plus loin, mais toujours les autorités civiques de la Ville de New-York s'y opposèrent. A l'heure actuelle, elle est à Paris en train de négocier avec les autorités municipales de la Ville-Lumière pour obtenir la permission d'exécuter sa sensationnelle glissade depuis la Tour Eiffel jusqu'à un point déterminé, situé un mille ou un mille et demi plus loin.

Il n'y a aucun doute que lorsque vous verrez cette petite femme audacieuse glisser mystérieusement dans les airs comme une étoile filante, soutenue par la seule force de sa mâchoire d'airain, le cœur vous montera dans la gorge, vos yeux papilleront, vous éprouverez une grande sensation de vertige, votre respiration sera suspendue jusqu'à ce que Tiny Kline ait atteint son but, soit rendue au bout de sa glissade critique, et quand elle en sera arrivée là en toute sécurité, vous ferez ce que fait tout le monde : vous éclaterez en applaudissements et vous manifesterez le désir de porter en triomphe cette merveilleuse petite femme.

UN CONTRASTE

Par une ironie singulière j'eus l'autre soir une preuve simultanée que la science et l'art en musique ne vont pas toujours de pair. Le fait de passer l'été à la campagne n'a jamais été une protection contre les visites ennuyeuses. J'ai dû souffrir ainsi la visite d'une femme âgée fortunée et d'une culture solide sinon agréable. Cette personne a fait de la musique le but de sa vie. Elle poursuivait, jeune, de sérieuses études, remporta nombre de diplômes, reçut les conseils de maîtres étrangers ; tout cela par amour seul de la musique. Elle n'a jamais songé à se faire un nom comme interprète.

Cette femme, dont la conversation est souvent un enseignement précieux, n'a cependant rien de la sensibilité et de l'imagination de l'artiste. Elle considère un concerto comme équation, une sonate comme un théorème. Elle saisit du regard toutes les particularités de facture d'une partition comme un lettré dans une page de Loti ou de Jean Giraudoux. Ses connaissances musicales ont fait naître des maîtres chez cette septuagénnaire qui, pour son plaisir a déjà réduit pour quatorze une symphonie de Mozart.

Tout en causant l'autre soir avec elle, je vis sa figure paraître des marques d'agacement. C'est qu'elle venait d'entendre l'accordéon du jardinier de nos voisins. Ce garçon tartinait joue quelquefois ainsi sur son instrument, à la nuit tombante, des refrains qu'il a entendus à la radio ou des chansons de son enfance. Il n'a probablement jamais su ce que c'est qu'une croche ou un andante. Qu'à cela ne tienne ! Il possède toute la technique qu'il lui faut pour

donner à "La Violette" ou à "Yoppe, Yoppe, sur la rivière" un rythme admirable, distingué et charmeur, une émotion légère et ironique une voix chaude et entraînante. J'exprimai poliment à ma visiteuse le regret que ses oreilles fussent troublées par des sons aussi ignorants. Elle eut un sourire tolérant de grande dame et de martyre, et continua de m'expliquer combien elle trouvait étouffé sec et sans nerfs le jeu des élèves d'un grand professeur de piano.

J'avais bien hâte qu'elle s'en allât pour écouter en silence le jardinier musicien confier aux étoiles un divin secret qu'il ignore.

Marcel Valois.

VEDETTES DE FRANCE

Jeune encore, Pierre de Rigault, n'en a pas moins une carrière très chargée. Elève de Paul Mounet au Conservatoire il obtient, en 1920 un premier prix de tragédie et un premier prix de comédie. Il est de suite engagé à l'Odéon et y joue tout le répertoire classique, puis des pièces modernes. Après son engagement à la Porte St-Martin il part pour une grande tournée en Amérique du Nord. Retour à l'Odéon et enfin son entrée à la Comédie-Française.

Dans "Allo! Mademoiselle", film qui devait marquer ses débuts au cinéma on lui confia le rôle de M. Berthier, directeur d'un central téléphonique qui est aussi amoureux d'une de ses petites employées en l'occurrence Dolly Davis.

C'était pour lui une nouvelle occasion de montrer le naturel de son jeu et la sûreté de sa diction.

AU CANADIEN

Le Cinéma Canadien présente aujourd'hui "La Fusée" avec Firmin Génier Marcelle Génier, Pasquali et Edith Mera, une production d'une puissance dramatique sans pareille et bâtie sur un thème d'une vivante actualité.

"La Fusée" c'est l'histoire très humaine, très pathétique d'Etienne Girbal un petit industriel de province, qui se laisse tenter par les offres d'un grand banquier parisien et crée à Paris une énorme usine. Son succès réussit tout d'abord mais survient la crise économique et Girbal ne peut plus trouver de débouchés pour ses produits. Ruiné, il doit démissionner. Son malheur n'en est que plus accentué quand sa fille est compromise par le même banquier qui l'a dépouillé de son argent. La fusée a terminé sa trajectoire et après avoir atteint le sommet du plus humain des rêves le malheureux Girbal reviendra dans son pays natal où son fils pour avoir été moins ambitieux, lui ouvrira toutes grandes les portes du petit foyer qu'il vient de fonder.

Firmin Génier crée dans "La Fusée" un rôle d'une portée morale et d'une saisissante morale. Ce grand artiste que nous avons déjà eu l'occasion d'applaudir sur les scènes de Montréal, domine totalement la distribution de cette magistrale production. Son interprétation est à elle seule bien soutenue avec des vedettes comme Pasquali, la grande tragédienne Marcelle Génier, Edith Mera, William Aguet et Lucien Galas.

Le programme sera complété avec des courts sujets d'un choix tout spécial.

AU CAPITOL

Au début de la semaine le Capitol donne à ses habitués l'occasion de voir le chef d'œuvre de John Barrymore. Elle fut unanime dans son verdict : jamais le célèbre acteur ne s'est montré plus versatile, plus étonnant de jeunesse et de santé, plus souple dans son attitude comme dans son jeu. Il est impulsif, irrésistible et jamais le rôle ne lui a si bien convenu. Il a pour le second rôle Diana Wynyard la célèbre artiste de "Cavalcade" et jamais couple n'a joué avec autant d'harmonie de style et de personnalité.

Surperment interprété, une merveille d'intelligence et de finesse quant à la direction ayant conservé l'esprit même qui animait le livre "Reunion in Vienna" le film est l'une des grandes attractions de l'année.

L'histoire raconte comment une femme autruche amie intime de l'archiduc Rodolphe, a épousé un médecin psychiâtre qui a réussi par son art à guérir son épouse de son chagrin de la chute des Habsbourg. Or, un jour les royalistes déçus décident de se réunir pour une dernière fois à Vienne, cadre de leur ancienne gloire. Elle reverra donc l'impératrice Rodolphe qui, bien que chauffeur de taxi dans le privé, n'en reste pas moins du jusqu'au bout des ongles.

C'est son époux qui force la femme à revoir son mari selon lui cette dernière rencontre sera le couronnement de sa cure. Mais l'inévitable arrive et le médecin n'avait pas imaginé Et au dénouement, si le spectateur n'est pas surpris de la tournure des événements, il n'en est pas moins charmé par la façon délicate et nuancée avec laquelle ils ont été provoqués.

NOUVELLES!

Irène Dunn après avoir chanté des rôles de premier plan dans "The Clinging Vine" et "Show Boat" sur la scène avait été engagée pour Hollywood au moment où la vogue était aux films en musique. Lorsqu'elle parvint aux studios, la vogue était passée. Elle fut donc lancée comme artiste dramatique. Mais voici que dans son prochain film Irène Dunn chantera à son gré. On l'entendra quelque peu dans "The secret of madame Blanche".

Dans le film Radio "Little Women" Joan Bennett Katharine Hepburn, Frances Dee et Helen Mack seront toutes quatre en vedette, secondées par Eric Linden et Paul Lukas.

Sylvia Sidney sera la protagoniste de Maurice Chevalier dans "The Way to Love". Elle sera remplacée "Chrysalis" qu'elle devait tourner avec Fredric March, Miriam Hopkins et George Raft. C'est Jacqueline Francell qui prendra le rôle de Sylvia dans la version française qui sera faite du film "The Way to Love".

Les prises de vue de l'"Agonie des Aigles" sont commencées. Les interprètes choisis sont Pierre Renoir, Constant Rémy, Debucourt, Courtois Henry Valbel, Ph. Rolla, Annie Ducaux, Marcel André, Romain Bouquet et Berthe Fusier.

LA POLITIQUE FUTURE

Nos villes regorgent d'anciens agriculteurs qui vivent de la charité publique. On dit dans les hautes sphères administratives qu'ils devraient retourner à la terre.

Nos campagnes débordent de jeunes cultivateurs en âge de s'établir mais qui ne peuvent se procurer de terre dans la vieille paroisse.

Nos hommes publics les plus importants les supplient de porter à la terre. Est-ce possible ?

Certainement, si on le veut de bonne foi.

Il n'y a qu'à reprendre nos terres arables aliénées et les mettre à la disposition de ceux qui veulent y établir leurs enfants où s'y établir eux-mêmes.

En attendant que ces terres nous reviennent, on pourrait toujours établir quelques douzaines de milliers de familles sur celles de nos bonnes terres arables qui sont encore propriété publique.

Il faudrait aussi qu'on aide ces familles canadiennes à mettre en valeur le sol du pays.

Qu'on l'aide ou non, il faudra tôt ou tard adopter une politique de sens commun pour l'établissement des Canadiens sur les bonnes terres arables de leur pays, et d'ailleurs il n'existe pas de meilleure solution à la question du chômage.

Ne pouvant ni s'expatrier, ni aller s'emparer de nos terres des provinces de l'Ouest et n'aller qu'en nombre fort restreint défricher les quelques terres que nos voisins laissent aux gens de chez nous et nos villes remplies de sans travail leur étant fermées, les fils de nos cultivateurs se trouvent pris dans un dilemme : rester aux crochets de leurs parents ou courir les grands chemins.

Nos pères ont découvert et nous ont légué un pays trop riche et aux espaces trop vastes pour que leurs descendants restent bien longtemps privés de l'opportunité de s'établir chez eux.

Aux Canadiens la terre canadienne. Et nos riches terres de la Gaspésie de la Matapédia, du royaume du Saguenay, de notre empire du Nord deviendront de prospères centres agricoles.

On y vient ; c'est la politique de l'avenir.

J. E. Laforce.

Ce que coûte l'envoie du général Balbo. — L'envoie du général Balbo et de son escadron va coûter \$3,000,000. On compte là-dessus le prix de chaque hydravion : \$6,000. Les dépenses en cours de route sont évaluées à \$4,000. Pour rentrer dans ses frais, le gouvernement italien fait une vente spéciale de timbres de la poste aérienne. Cette vente a déjà rapporté \$100,000.

INFORMATIONS

Dans la soupe — Cinq hommes viennent d'être condamnés à mort pour avoir mis malicieusement des cheveux, du fil de fer, du verre et des clous dans la soupe communautaire, en différents restaurants. Ils ont été trouvés coupables de sabotage dans le but de monter les ouvriers contre le gouvernement. Les ouvriers qui avaient goûté à cette dangereuse cuisine et qui assistaient au procès applaudirent à la condamnation.

Une véritable pluie de crapauds vivants. — Si vous avez le moindre doute au sujet de l'authenticité de la nouvelle ci-dessus. Mme Lillian Farnham de North Mass., adresse une invitation au public en général afin que tout le monde puisse constater le fait pour extraordinaire qu'il soit. Mme Farnham déclare qu'un beau milieu d'un orage des crapauds tombèrent par milliers autour de sa demeure. Ils étaient tous longs de trois quarts de pouce, dit-elle.

Les surprises d'un villageois. — M. Smets, habitant au hameau de Mylstraat, à Duffel plantait un pieu dans son jardin quand il rencontra de la résistance. Ayant creusé le sol il ne tarda pas à mettre à jour un pot en grès contenant de nombreuses pièces d'or de la période autrichienne, à l'effigie de Marie Thérèse et de Joseph II. Ce trésor caché là, sans doute dans les temps troubles de la Révolution française représente environ 40 kg., de métal précieux.

Le crime décline une famille à Penbroke. — Les corps de cinq membres de la famille de Joseph Bradley, fermier de Demers Centre, un petit village de l'île aux Allumettes reposaient dans la même maison qui avait été la scène de leur meurtre mardi. Le coroner Renaud de Chapeau dirigera l'enquête aujourd'hui. La famille Bradley était une famille d'ordre et paisible et très respectés dans ce village et cinq de ses membres ont été froidement assassinés les uns après les autres.

Feu dans l'île du Prince Edouard. Les feux de forêt continuent leur œuvre dans la partie boisée de l'île du Prince Edouard. On a cependant maîtrisé un incendie dans le district de Belfast, mais les bois flambent encore à Stanhope et les flammes menacent le village.

Les pompiers volontaires se sont organisés et la gendarmerie royale a été appelée à la rescousse. Dans d'autres parties de la province, les feux font aussi des ravages. Cinq milles d'étendue de bois ont été détruits au cours de la semaine dans le district de Hopedale.

Une trombe qui s'abat rapide comme l'éclair. — Une centaine d'hommes se tenaient dans les hangars de la compagnie de navigation Northern à Pointe Edouard, Ont., lorsqu'une trombe s'abattit sur le village démolit les hangars, blessa vingt et un hommes au passage et tua l'un d'eux Russell Mair. La force du vent était telle que des débris des édifices furent retrouvés à un quart de mille de là. Dès le début du cyclone, quelques hommes terrifiés par la vue de la trombe qui tournoyait dans le ciel, s'en venaient vers eux, s'étaient jetés dans la rivière. Ils furent rapidement saisis par la destruction rapide des

hangars qu'ils ne pensaient plus à rager après le désastre et on dut aller les secourir pour les empêcher de se noyer. Les gens du village s'empressèrent d'aller secourir les employés et commencent à débayer les ruines d'où sortaient des plaintes. Les médecins des environs furent tôt rendus sur les lieux et nombre de pansements purent être faits sur place.

UNE JOURNEE

MEMORABLE

(De "La Feuille d'Erbable") Les Canadiens-Français de Kent et d'Essex ont le droit de se féliciter de leur belle fête de samedi dernier. Décidément la crise économique, malgré ses meurtrières tentacules, n'a pas encore réussi à détruire leur patriotisme et leur confiance en Dieu. On nous permet de cette occasion de citer deux simples faits qui méritent une mention toute spéciale. Ce fut d'abord la présence de Son Excellence Mgr l'Evêque de London à ces agapes nationales. Voilà, certes ! un honneur dont les Canadiens-français n'avaient pas l'habitude d'être gâtés. Sachons respectueusement gré à Son Excellence de cette précieuse faveur et répétons cet hémistiche d'un vers classique : "Que les temps sont changés !..." Et tous ensemble bénissons la Providence. On sentait en effet samedi dernier dans chacun de ceux qui prononcèrent des sermons ou des discours une absence de contrainte, une liberté d'allure et d'expression qui faisaient du bien au cœur.

Nous ne pouvons non plus nous empêcher de féliciter cordialement le Préfet du Comté d'Essex, M. Richard F. Benoit, de son geste courageux. C'est à ce brave Canadien que reviendra l'honneur, aux yeux de la postérité, d'avoir revendiqué les droits de ses loirs d'une circonstance mémorable et solennelle. Quant à nous — maintenant surtout que nous sentons derrière nous les desirs et la volonté clairement exprimés de la masse de nos compatriotes — nous ne cesserons de réclamer du français sur le nouvel édifice fédéral de Windsor et dans tous les bureaux qui sont sous la juridiction de l'administration fédérale.

RETOUR A LA TERRE

(De "La Terre de Chez Nous") La Nouvelle-Zélande vient d'adopter une loi pourvoyant à l'établissement de 10,000 familles sur des fermes. Déjà 1,200 familles sont à préparer leur installation sous la direction de la Commission du retour à la terre.

Chez nous, rien ne se fait. Depuis trois ans, nos gouvernements promettent un grand mouvement de retour à la terre. En 1931, à la veille des élections, un millier de familles furent placées, en 1932, 600 familles ; en 1933, alors que la crise se fait sentir plus lourdement, rien.

Un grand nombre de familles sont retournées sur la terre sans l'aide du gouvernement ; il faut les féliciter. Mais l'Etat pourrait aider davantage l'initiative privée à rétablir l'équilibre rompu entre la population des villes et celle des campagnes.

Nos gouvernements assument une grave responsabilité en jetant, dans le gouffre sans fond des secours directs, des millions qui pourraient préparer à notre race un avenir plus prospère.

ATTENDEZ ! ELLE S'EN VIENT

LA VENTE DU SIÈCLE

Chez

POLLACK

La semaine prochaine sera le grand événement. Nous avons eu des ventes déjà, et chacun sait ce que veut dire une vente chez Pollack, mais, pendant cette vente vous aurez l'occasion de faire plus d'économies que jamais. C'est un événement qui probablement ne se présentera plus de votre vie.

LA VENTE COMMENCERA

MARDI LE 1^{ER} AOUT.

A NEUF HEURES

Nous nous sommes préparés à cette vente pendant des mois. Nous avons acheté de la marchandise aux plus bas prix et nous avons persuadé les manufacturiers de nous accorder plus d'escompte afin de vous en faire profiter.

Tout le monde s'accorde à dire que les prix montent, montent, montent. Achetez tout ce dont vous avez besoin pendant cette vente. Cela veut dire une économie de beaucoup de dollars.

Lundi le trente-et-un Juillet, fermé toute la journée.

Lundi, nous serons très occupés à faire tous les préparatifs pour la vente. S'il vous plaît, faire vos emplettes habituelles du Lundi plutôt Vendredi et Samedi. Nous suivrons l'horaire régulier pendant ces 2 jours. Faites part de cette Vente du Siècle chez Pollack à vos amis.

MAURICE POLLACK
75 - 97 St-Joseph... Québec

Pour la Jeune Mère



C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE

Porter Champlain

Fabrique par LA BRASSERIE CHAMPLAIN Ltée

BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANÇAISE

Le Porter Champlain est la nourriture par excellence pour la jeune mère qui nourrit son bébé, car il contient, sous une forme agréable et parfaitement assimilable tous les éléments nécessaires pour soutenir ses forces.

Le Porter Champlain est agréable au goût et se digère sans effort ; il est prescrit par les médecins et employé régulièrement dans les hôpitaux.



SIGNES DE REPRISE ÉCONOMIQUE

L'échec de la mascarade de Londres ne saurait nous empêcher de constater chez nous, des signes sérieux de reprise économique. Nous n'en sommes pas à la grande prospérité, loin de là, mais nous avons vu "le plus creux" de la dépression et le rebondissement commence. Telle est du moins l'opinion de plusieurs institutions financières, entre autres la Banque Canadienne Nationale, qui nous dit, dans son dernier bulletin :

"La situation économique du Canada continue de s'améliorer. Sans doute l'industrie ne travaille encore, dans l'ensemble, qu'au ralenti et, comme le commerce, elle n'encaisse encore que des bénéfices médiocres. Mais la reprise d'activité, stimulée dans bien des cas par le relèvement des prix, s'est étendue, au cours des dernières semaines, à un grand nombre de branches de l'économie nationale. En dépit d'un certain fléchissement dans la production de l'or, de l'argent et du zinc, le rendement des mines est en progression, grâce surtout à l'accroissement de l'extraction du cuivre, du nickel, du plomb, de l'amiant et même du charbon, contrairement à la tendance saisonnière. Les opérations forestières, bénéficiant à la fois des progrès des exportations de papier-journal et de la demande accrue de bois de construction, offrent maintenant des perspectives plus encourageantes. L'industrie du bâtiment, qui subit d'habitude un recul de mai à juin, a pris cette année une extension évaluée à 24 pour cent. On signale un léger relèvement de l'activité dans l'industrie lourde, où l'amélioration est toujours tardive parce qu'elle est subordonnée au rétablissement de l'industrie manufacturière. Dans ce domaine, plusieurs branches ont accéléré la production, notamment la tannerie, la chaussure, les textiles, l'automobile, l'alimentation, les tabacs. Il en est résulté un accroissement appréciable dans la consommation de l'énergie électrique. Fait significatif, les importations de diverses matières utilisées par l'industrie sont en augmentation, surtout le pétrole, le caoutchouc, le coton, la laine et la bauxite, pour la fabrication de l'aluminium. Le tonnage des chemins de fer, l'un des plus sûrs indices de l'activité économique, est en progression depuis plusieurs semaines.

"Les débits bancaires, baromètre de l'activité financière, accusaient en mai, par rapport à avril, une augmentation de 25 pour cent. Ils touchaient le point le plus élevé qu'ils eussent atteint depuis novembre 1931 et, pour la première fois depuis octobre 1929, ils excédaient le chiffre du mois correspondant de l'année précédente. Cette progression, attribuable surtout à l'ampleur qu'ont prise les opérations de Bourse, n'en indique pas moins que le mouvement des affaires s'est accéléré."

Si le mouvement se maintient, il n'y a pas de doute que le pouvoir d'achat se rétablira peu à peu dans les masses. C'est là l'étape la plus importante à franchir. Il faut à tout prix que les grandes foules, composées surtout d'ouvriers et de cultivateurs, puissent acheter normalement pour permettre la circulation des capitaux et des produits. Il est clair que le chômage est encore excessif, que les salaires sont trop bas et que les agriculteurs ne récoltent pas leurs produits avec profit. Il faut que l'argent revienne dans la multitude des petits canaux d'où il s'était retiré en 1929 et 1930. Quel est le moyen d'activer cette circulation salutaire ? Aux économistes de répondre.

SEUL LE FIRESTONE

Vous Donne Toutes Ces VALEURS EXCEPTIONNELLES

Vingt-cinq à Quarante pour cent de plus longue durée du pneu, sans aucun frais additionnel... voilà le bénéfice que vous réalisez en achetant les Pneus Firestone.

Les Firestone ne coûtent pas un sou de plus que les pneus ordinaires, mais il n'y a que dans les Pneus Firestone que vous pouvez obtenir une combinaison de Cordes Imbriquées de Caoutchouc, 2 Pils Cordés Supplémentaires sous la Semelle, une Construction Équilibrée et une Semelle Anti-Dérapante scientifiquement dessinée, qui donne une plus grande force... plus de sûreté et un millage plus considérable.

Les Pneus Firestone sont garantis pour douze mois contre les éclatements, coupures, contusions et tous autres dangers de la route, à l'exception des crevaisons.

Remplacez dès aujourd'hui vos pneus usés. Achetez le Firestone... le plus fort, le plus sûr et le plus économique de tous les Pneus. Voyez immédiatement le Marchand Firestone le plus proche.

Firestone

LE PNEU QUI APPREND L'ÉCONOMIE À DES MILLIERS.

DES TRAVAUX ET DES SECOURS POUR AIDER LES CHÔMEURS

Les honorables W. A. Gordon, d'Ottawa et J. N. Francoeur, de Québec, publient les détails de l'entente intervenue qui autorise de vastes entreprises de voirie et une contribution fédérale d'un tiers en secours directs.

La nouvelle entente entre Québec et Ottawa relativement aux secours au chômage comporte principalement la contribution du Dominion dans la construction de la route transcanadienne et autres routes de même que dans des travaux de municipalités. Le nouveau officiel des conditions de l'entente a été annoncée hier après-midi par l'honorable W. A. Gordon, ministre du Travail.

Lorsque la construction de sections de la route-trans-Canada dans la province de Québec sera entreprise, le Dominion contribuera pour 60 sous par jour de travail. Pour la construction de toute autre route dans la province, le Dominion paiera 50 sous à chaque ouvrier pour chaque jour de travail y compris les jours de travail du personnel de surveillance. Le Dominion paiera un pourcentage n'excédant pas 33 et un tiers pour cent du coût du travail direct de la construction de travaux de municipalités et d'entreprises mises à exécution pour fournir du travail aux chômeurs. Relativement à ces travaux municipaux la province contribuera pour un montant égal à celui du Dominion, et les municipalités fourniront la balance.

Les secours directs seront continués. Le Dominion ne paiera pas plus qu'un tiers des secours directs dans les municipalités, et la province et la municipalité fourniront les deux autres tiers. Dans les districts non organisés, le Dominion paiera 50 pour cent du coût des secours directs.

Cette entente est conclue entre le Dominion et la province en vertu de la loi de 1932 des secours et demeure en force avec la province de Québec. L'honorable M. Francoeur, ministre des Travaux Publics, a communiqué les détails de l'entente conclue entre l'honorable M. Gordon et lui-même au sujet du nouveau programme de travaux de chômage. Cette entente fut approuvée hier par le conseil des ministres et signée immédiatement par Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

L'hon. W. A. Gordon

L'hon. W. A. Gordon, ministre fédéral du travail, a fait connaître les conditions de l'accord intervenu, comme suit :

"En vertu de l'entente qui vient d'être conclue entre les deux gouvernements, d'après les dispositions de l'acte de secours de 1933, le fédéral fournit un tiers des sommes nécessaires pour fins d'assistance publique dans les municipalités. La province et la municipalité elles-mêmes fournissent les deux autres tiers.

Par "secours directs" on entend, dans l'acte, la nourriture, le chauffage, le vêtement et l'abri ou son équivalent, quand cet équivalent est recommandé par la province et approuvé par le Dominion, comme dans le cas des réfugiés et des hospitalisés. L'entente spécifie que le fédéral ne paiera pas plus que cinquante pour cent des dépenses faites pour les secours directs par la province dans les districts non organisés, ou dans les municipalités dont l'état financier est reconnu par la province comme étant incapable de subvenir aux besoins du public.

Si la province entreprend comme à construire dans les limites qui lui sont propres une portion quelconque du chemin trans-Canada comme mesure de secours aux chômeurs, le Dominion paiera un salaire de 60 sous par jour de travail à chaque homme, y compris les jours de travail du personnel de surveillance. Mais cette allocation ne s'appliquera pas aux quartiers généraux ou au bureau d'administration.

Si la province entreprend comme travaux de secours la construction d'autres routes que le chemin trans-Canada, le fédéral versera 50 sous par jour de travail à chaque homme, y compris le personnel de surveillance.

Si la province établit des camps de chômeurs pour la construction de la route trans-Canada ou pour toute construction de chemin, les conditions d'habitat, de vêtement, d'accommodation et de rémunération aux travailleurs seront les mêmes que celles qui existent aux camps opérés par le gouvernement fédéral.

On appelle "route transcanadienne" telle route provinciale qui se joint aux routes provinciales d'autres provinces, telle que désignée par la province et approuvée par le gouvernement fédéral.

L'entente prévoit à ce que le gouvernement fédéral paiera à la province, pour que celle-ci le remette aux municipalités, un pourcentage qui ne dépassera pas 33 1/3 pour cent du coût direct du travail de construction des travaux municipaux et des entreprises faites pour donner de l'emploi aux sans-travail, la province devant contribuer, pour sa part, un pourcentage égal ainsi que les municipalités.

L'entente spécifie que la journée de huit heures sera en vigueur dans tous les travaux de secours entrepris en vertu de l'accord et que seuls les marchandises et les matériaux de

production canadienne y seront employés, dans tous les cas où la chose sera possible. Les contrats ne seront accordés qu'à des citoyens ou de maisons canadiennes et toutes les personnes employées à ces travaux devront être des résidents du Canada. Dans aucun cas dans la distribution de l'emploi, on usera de discrimination au sujet de leur origine raciale ou de leurs croyances religieuses et politiques.

L'accord reste en vigueur jusqu'au 31 mars 1934.

L'entente conclue entre le fédéral et les provinces, conformément à la Loi de Secours de 1932, au sujet du retour à la terre, est encore en vigueur, d'après cette entente, le gouvernement fédéral fournit un tiers d'une somme ne devant pas dépasser \$600 par famille s'établissant sur une terre, les deux autres tiers devant être payés par la province et la municipalité intéressée.

L'hon. M. Francoeur

"L'entente approuvée par l'Exécutif, hier, entre les autorités fédérales et les autorités provinciales pour l'aide aux nécessiteux comporte les points suivants :

"Cette entente couvre la période du 1er avril 1933 à mars 31, 1934.

"Il y est question de secours directs dans certains cas et, particulièrement, de l'exécution de travaux de secours aux chômeurs tant provinciaux que municipaux. Les travaux exécutés doivent être d'ordre public et les secours directs ne seront permis que là où il sera impossible d'organiser des travaux en quantité suffisante pour employer tous les chômeurs nécessiteux.

"L'aide ne devra être accordée qu'aux endroits où une situation sérieuse de chômage existe.

"Le secours direct comporte la nourriture, le chauffage, le vêtement et l'abri ou leur équivalent quand celui-ci sera recommandé par la province et approuvé par le Dominion.

"Quant aux secours directs, les gouvernements sont limités à une contribution de 1-3 des dépenses faites, ce pourcentage de 1-3 de la part des gouvernements n'est dépassé que dans le cas des districts non organisés ou dans les cas de municipalités administrées par la Commission Municipale de Québec.

"Quant aux travaux provinciaux le gouvernement s'est entendu pour la construction de la route Trans-Canada à certaines conditions, de même que pour d'autres travaux également provinciaux.

"Quant aux travaux municipaux les gouvernements contribueront 1-3 du coût des montants que représentent les listes de paye sur lesquelles ne doivent apparaître que les noms des chômeurs nécessiteux. Tous les frais d'administration, d'expropriation, d'acquisition de terrain, de matériel et de matériaux seront à la seule charge de la municipalité.

"Il est entendu qu'aucun travail d'ordre privé ne doit être exécuté.

"Les travaux ne devront pas être commencés avant d'être approuvés et si des contrats sont donnés, ils devront être donnés à des compagnies canadiennes et les matériaux etc., devront être de provenance canadienne.

"Le ministère des travaux publics provincial est à préparer une circulaire qui ne sera transmise qu'aux municipalités qui lui ont déjà fait une demande ou là où une situation sérieuse lui aura été signalée par les autorités municipales. Cette circulaire donnera aussi les autres détails pour la préparation des comptes, etc.

"Il est entendu que le ministre des Travaux Publics, à Québec, ne peut considérer aucune demande si celle-ci n'est pas faite par une résolution du Conseil accompagnée d'une liste certifiée des nécessiteux contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules.

"Cette résolution devra être accompagnée d'un estimé et d'une description détaillée des travaux à faire, donnant le coût total de l'entreprise, la partie de ce coût qui sera pensée en salaire et, si possible, le nombre de journées de travail et la durée probable des travaux.

"L'échelle de salaire à être payé aux nécessiteux devra être fixée par chaque municipalité.

"La liste des nécessiteux devra être préparée à la suite d'une enquête sérieuse des autorités municipales et contrôlée par les inspecteurs du département.

OÙ EST LE CONTRASTE?

Ce qui frappe d'abord le vieillard aujourd'hui, c'est l'impossibilité où il se trouve de distinguer la femme mariée de la jeune fille. Autrefois, on sait d'elle qu'elle se permettait de sortir seule d'une façon tout à fait indépendante, et l'on s'étonne de cela. Aujourd'hui, c'est bien autre chose... La femme mariée porte les mêmes bijoux, les mêmes toilettes que la jeune fille; comme cette dernière

FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS

Peu importe que ce soit un léger malaise ou une grande douleur, peu importe que ce soit dû au mal de tête, à la névralgie, aux périodes menstruelles des femmes ou à une grippe, les TABLETTES ZUTOO apporteront le soulagement dans 20 minutes et vous laisseront bien portant. Recommandées et employées par des milliers comme le vrai remède à la douleur.

EN VENTE PARTOUT 25c. LA BOITE

ZUTOO

elle prend les mêmes libertés de langage; elle lit les mêmes auteurs, va aux mêmes spectacles; possède les mêmes gestes et allures, le même genre de beauté.

Elle ne sait pas ce que c'est que de rester à la maison, d'être obligée de s'imposer ce sacrifice, elle rassemble elle-même d'ordinaire certains gens et sait les choisir jeunes par conséquent plus gaies, sinon plus divertissantes. La jeune veuve ou la jeune femme divorcée à toute les libertés d'allées et venues sans qu'on s'inquiète trop sur son sort. C'est l'état un peu coutumier.

Il m'est arrivé un jour, à Québec, dans la nuit déjà avancée, de voir une femme mariée en train de prendre le thé en compagnie de quelques jeunes gens apparemment étrangers. La femme mariée d'aujourd'hui s'affiche ainsi sans ostentation, et elle ne se doute même pas qu'on pourrait facilement penser à mal sur son compte. Le fait qu'on n'y prend presque plus garde; c'est dans les moeurs. On s'explique alors la remarque assurance ou sans-gêne de la femme d'aujourd'hui.

L'homme d'âge mur, juge hélas trop mal les jeunes femmes d'aujourd'hui. Autrement dit, on ne peut les comprendre ni les concevoir, parce qu'on les compare au type conventionnel des jeunes filles modernes qui, selon moi, est faux et empesté. Mais la jeune fille d'aujourd'hui, vue dans son milieu, prend un tout autre aspect, et sans cet aspect on sait cependant distinguer la jeune fille distinguée de celle qui n'a aucune notion des convenances.

Quant à la question de loyauté ou d'amour que nous considérons avec justesse, autrefois, en nous ratiifiant que l'amour était le but essentiel de la jeune fille, il ne saurait en être question aujourd'hui. La jeune fille de nos jours relève son cœur à l'arrière-plan, et elle se soucie peu... très peu de se marier par amour, de se créer un intérieur ou de s'emplir la tête d'un idéal presque irréalisable... Pourvu toutefois qu'il y ait de l'argent là... dedans la chaloupe des plaisirs, on ne craint pas de s'aventurer pour le voyage de la destinée.

Aussi, la coquetterie, le flirt ou la frivolité n'est plus chose aussi dangereuse pour la jeune fille que pour la femme mariée, parce que la jeune fille connaît bien la ronde de fantômes dans laquelle les jeunes hommes se sont introduits... eux aussi! Elle sait cependant, ce qui est absolument vrai, qu'il y en a encore qui possèdent un fonds de respect et de réserve qu'on ne saurait rencontrer souvent chez ceux qui ont tourné dans cette ronde...

"Guy des Monts."

LOI DE SECOURS 1932 PLAN GORDON

Voici le texte du communiqué que vient de publier le ministère de la colonisation, sous la signature de M. le sous-ministre Richard.

En vertu d'une entente du gouvernement fédéral et de la province de Québec corollaire de la "Loi de Secours 1932" l'établissement des chômeurs sur des lots de colonisation sera continué en 1933-34.

Les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités s'engagent à souscrire pour cet établissement la somme de \$600.00 dont \$500.00 pour la première année et \$100.00 pour la deuxième.

Ce montant maximum de \$600.00 sera payé également par chacun des trois contractants, c'est-à-dire que le fédéral, la province et la municipalité s'engagent à payer un tiers du coût total d'établissement, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de \$200.

Procédure des municipalités.

1 E. — Toute municipalité intéressée devra former un comité chargé du choix des sujets à favoriser et suivre les conditions définies plus bas pour la sélection des aspirants-colons.

2 E. — Ce comité devra présenter un rapport détaillé pour chacun des lots à recommander au service du Retour à la Terre, Hôtel du Gouvernement Québec et fournir une liste de ces futurs colons au conseil municipal.

3 E. — Le conseil municipal pourra se procurer au service du Retour à la Terre des formulaires de résolution à cette fin. Après ratification par le conseil, ces résolutions devront être adressées en triplicata au service du Retour à la Terre avec chaque certificat pour la contribution totale de tous ses applicants, c'est-à-dire \$200.00 pour chacun. Aucune résolution ne sera considérée sans le versement de la souscription totale. Le chèque devra être fait à l'ordre du trésorier de la province de Québec.

Si le colon ne persévère pas, la contribution, moins les dépenses encourues jusqu'au départ de son protégé lui sera remboursée.

4 E. — Chaque municipalité devra nous transmettre l'autorisation d'entrer dans le mouvement par la commission des affaires municipales.

5 E. — Les comités de chaque municipalité devront co-opérer avec le service pour l'envoi des colons.

6 E. — Nous faisons appel à la coopération des sociétés de bienfaisance et de charité aux associations clubs, etc., afin de faire de ce mouvement un grand succès.

7 E. — Il est à souhaiter que les conseils municipaux évitent aux contribuables les dépenses inutiles de l'envoi de délégués auprès du Gouvernement. Faites vos représentations par écrit et nous nous en occuperons d'y donner suite.

Commission du retour à la Terre.

1 E. — Sur réception des documents municipaux et du chèque de contribution, une commission composée des représentants du Gouvernement fédéral, provincial et des chemins de fer, ratifiera, après enquête de l'agent-recruteur, cette première sélection.

2 E. — La Commission du Retour à la Terre a décision finale et elle est absolument libre d'accepter ou de refuser les aspirants-colons, soumis par un comité municipal et recommandés par un conseil municipal.

dés par un conseil municipal.

3 E. — La Commission n'acceptera que les familles qui ont chance de succès sur un lot de colonisation. C'est d'intérêt général que tous ces sacrifices pécuniaires, à une époque aussi difficile, ne soient pas faits en faveur de familles qui profiteront du premier découragement pour revenir prendre place dans les rangs des chômeurs des villes.

Choix des colons

Tout aspirant colon

1 E. — Doit être chômeur.

2 E. — Doit être sous l'assistance publique ou exposé à le devenir à brève échéance.

3 E. — Doit avoir une expérience agricole au moins rudimentaire.

4 E. — Doit être en bonne santé de même que les membres de sa famille. Il doit avoir un physique robuste et approprié aux travaux de la ferme. L'examen médical et certificats du médecin sont de rigueur pour toute la famille.

5 E. — Il doit avoir un certificat de mariage authentique.

6 E. — Ne doit aller sur son lot qu'avec sa famille seulement. Les frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, etc ne doivent pas l'accompagner.

7 E. — Doit être courageux, travailleur, économe, bref, avoir toutes les qualités nécessaires au défricheur, bucheron, laboureur, cultivateur et surtout avoir du cœur. Il doit subir l'examen — aptitudes avec succès.

8 E. — Doit être capable de conduire son camp.

9 E. — Doit avoir les vêtements pour l'hiver, les instruments indispensables, tels que poêle, machine à coudre, ustensiles de cuisine, hache etc.

10 E. — Doit avoir une épouse qualifiée. Un colon mal marié ne peut réussir. Elle doit connaître la culture, le tricotage et tous les travaux de ménage. Elle devra apprendre à cuire le pain si elle ne le sait déjà.

11 E. — Un aspirant-colon aux idées avancées et qui a déjà fait partie d'une organisation communautaire ne peut être accepté.

Le comité d'enquête devra considérer toutes les demandes et ne pas refuser un aspirant-colon pour une raison d'affiliation politique, de nationalité, ou de religion. Pour conclure, l'aspirant doit avoir les qualités physiques, morales et agricoles indispensables à son succès.

Avantages pour le Colon

1 E. — Tarifs spéciaux pour personnes et effets mobiliers sur les chemins de fer.

2 E. — Octroi de \$600.00 dont \$500 la première année, et \$100.00 la deuxième année.

3 E. — Un lot d'environ 100 acres, propre à la culture, dans les endroits désignés par le ministère. Le lot sera payable à 30 c. l'acre avec la prime.

4 E. — Service d'inspecteurs qui le renseigneront et le dirigeront.

5 E. — Avantages ordinaires du ministère, travaux de chemin, construction de ponts, distribution de grains de semence et primes de défrichement et de labour.

6 E. — Vente du bois de chauffage et des produits de son lot.

Obligations du Colon

1 E. — S'engager à ne rien aliéner de tout ce qui est mis à sa disposition sans le consentement des autorités.

2 E. — S'engager à travailler et à

économiser l'octroi de \$600. qui n'est pas une fortune. Un colon qui partira avec l'idée de dépenser l'octroi et de revenir en ville sera sûrement déçu. Les inspecteurs ont ordre de couper les vivres à quiconque travaillera peu ou ne travaille point.

3 E. — Il s'engage à suivre les directives de l'inspecteur et les règlements du gouvernement.

Il doit partir avec l'idéal de devenir un "Habitant" et non un marchand de bois. Pour arriver à cela, il devra s'efforcer en toute chose de modifier sa mentalité de citadin.

Comment est dépensé l'octroi

Le colon ne touche pas un sou en argent de cet octroi. Le service du retour à la terre en est l'administrateur et le dispensateur dans l'intérêt du bénéficiaire.

Cet octroi sera partagé comme suit :

1 E. — Transport des personnes et des effets mobiliers du colon à son lieu de destination.

2 E. — Matériaux de construction pour son camp qui sera construit d'après les plans et devis du ministère.

3 E. — Nourriture et vêtements.

4 E. — Achat d'instruments nécessaires au colon, si l'octroi n'est pas épuisé.

5 E. — Achat d'animaux, si l'octroi n'est pas épuisé et lorsque le colon peut les nourrir.

La joie que Dieu verse dans les cœurs meurtris est deux fois plus douce. Là où les larmes ont trempé le sol l'action de bonté divine pénetre plus avant. Le fond de l'être tressaille délicieusement à l'appel divin. On dit avec transport: Je savais ce que donne le monde, j'ignorais ce que Dieu prépare.

Louis Veuillot le plus vaillant, le plus éloquent des journalistes catholiques de ce siècle, notre dernier champion de race, l'ardent champion de la cause catholique, l'ennemi de tous les lâches, la grâce et la vivacité, ne le cède pas même à Mme de Sévigné.



Prenez donc les Pilules MORO

puisque vous souffrez de :

Faiblesse
Maux de reins
Rhumatisme
Épuisement
Troubles d'estomac
Fatigue
Malaise général

Doutez-vous de leur efficacité après 40 ans d'existence?

Pilules MORO
pour les Hommes

Consultez "Mlle Dow"

Si le coureur dépasse le premier but et tourne à gauche pour y revenir, est-il mort?

—D.P., Cartierville, P.Q.

Section 18, règlement 49 se lit comme suit : "Lui, (le coureur) peut dépasser le (1er) but s'il le veut, mais si en ce faisant il essaie de se diriger vers le deuxième but il perd le droit de revenir au premier but sans courir le risque de se faire mettre hors-jeu".

"Mlle Dow"

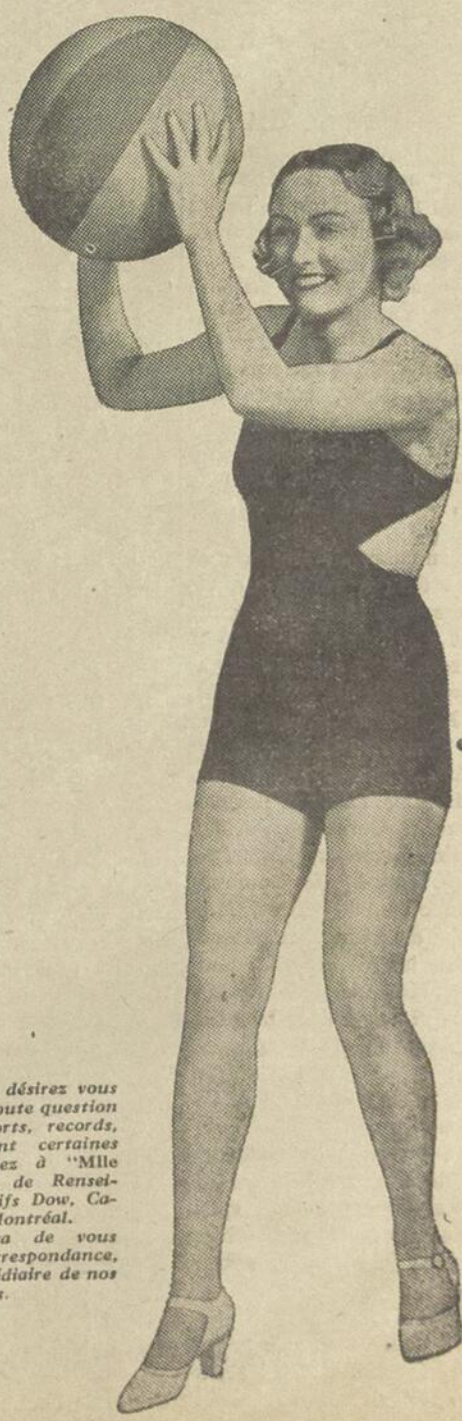
en collaboration avec une des plus grandes autorités sportives au Canada.

Bière

Dow
Old Stock

DOW RÉPOND À LA QUESTION DE LA SOIF

NOTE.—Si vous désirez vous renseigner sur toute question relative aux sports, records, raisons motivant certaines décisions, écrites à "Mlle Dow", Service de Renseignements Sportifs Dow, Casier Postal 12, Montréal. On s'empresse de vous répondre par correspondance, ou par l'intermédiaire de nos futures annonces.



NOUVELLES LOCALES

Nous demandons à tous nos lecteurs de la ville et de la paroisse de bien vouloir nous faire parvenir les notes locales ou les nouvelles sociales qu'ils aimeraient voir paraître dans ces colonnes. En dépit de notre bon vouloir et de l'aide précieuse que nous recevons de certaines personnes, il y a certainement un grand nombre de nouvelles qu'il nous est impossible de recueillir et la coopération de nos lecteurs en ce sens serait beaucoup appréciée. Mallez-nous une carte postale, téléphonez-nous ou venez vous-mêmes au bureau de notre journal. Ces notes seront acceptées jusqu'au mercredi soir pour insertion la même semaine.

ATTENTION VOICI DES AUBAINES Incroyables pour le mois de juillet:

Ravissantes Robes de maison à \$1.59
Robes de rue en voile et bouffants en organdie, \$2.19
Robes en organdie . . \$2.98
Le prix est ridiculement bas.

Ne manquez pas les aubaines sur toutes les marchandises qu'il y a en ce moment à la maison.

GEO. E. FOURNIER,
Rue de la Gare,
Montmagny

Mme Narcisse Lemieux, de La Tuque est en promenade chez M. Nap Létourneau.

Mme Octave Morin, de Brunswick Me., est venue assister aux funérailles de sa tante, Mlle Léa Caron et passe quelque temps chez Mlle Caron.

M. et Mme Louis Fortin de Québec ainsi que Mlle Aldéa Boulanger se sont rendus à l'Islet et à St-Eugène, la semaine dernière, visiter des parents et amis.

Mlle Déla Dubé est allée passer une semaine de vacances à Rimouski l'invitée de sa sœur Mlle Lucienne Dubé.

Mme Cyrille Germain est retournée à Dupuis comté d'Abitibi après avoir passé quelque temps chez sa fille, Mme Louis Pelletier.

M. et Mme Ls Latulippe et leurs enfants de St Valier étaient dimanche dernier de passage chez leurs sœurs Mlle Fréchette.

Mlle Jeanne d'Arc Gagné, de Québec, et Eliane Pelletier de St-Pierre étaient lundi, de passage à Montmagny chez des parents et amis.

MARIAGES.

Le 22 juillet, à 8 hres, M. Lucien Boulet, fils de feu M. Thadée Marois, avec Mlle Lucie Coulombe. M. Antoine Coulombe servait de témoin à sa fille, tandis que le mari était accompagné de son beau-père M. Zotique Proulx, de St-Pierre.

Un beau programme de chant fut exécuté pendant la messe, par le chœur des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle M. Létourneau. A l'issue de la cérémonie, les mariés et les invités se rendirent à la résidence de M. Ant. Coulombe, où fut servi le déjeuner.

A ces heureux époux, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Lundi, le 24 du courant, à 8 hres, a été célébré le mariage de M. Aurélien Marois, fils de feu M. Thadée Marois, avec Mlle Lucie Coulombe.

M. Antoine Coulombe servait de témoin à sa fille, tandis que le mari était accompagné de son beau-père M. Zotique Proulx, de St-Pierre.

Un beau programme de chant fut exécuté pendant la messe, par le chœur des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle M. Létourneau.

A l'issue de la cérémonie, les mariés et les invités se rendirent à la résidence de M. Ant. Coulombe, où fut servi le déjeuner.

A ces heureux époux, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

FUNÉRAILLES DE Mlle CARON. Vendredi, le 21 juillet, avaient lieu à 9 hres, les funérailles de Mlle Léa Caron, fille de feu M. Urbain Caron et de feu dame Juliette Thérèse, décédée à l'âge de 74 ans et 9 mois, après une longue et cruelle maladie soufferte avec patience et résignation.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antonio Guay, vicaire qui chanta aussi le service. M. Elzéar Dion portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient: MM. Fort, Bernier, Jos. Talbot, Jos. Lachaine et Jos Bernatchez.

Un grand nombre de parents et amis avaient tenu à rendre un témoignage de sympathies à la famille en assistant aux funérailles. Nous avons remarqué entre autres: M. et Mme Gustave Coulombe, Mlle Gisèle Coulombe, M. Louis Georges Coulombe, M. et Mme William Berger, de Tourville, Mme J. Girard, Sault Montmorency, M. Mme Maxime Bernier, Mlle Gemma et Germaine Bernier, Mlle Magloire Lemieux, Mme Diogène Laberge, Mme Amélie Gaudreau, Mlle A. Lamonde, de l'Islet, Mlle Octave Morin, de Brunswick Me etc.

La défunte laisse dans le deuil, trois sœurs: Mme Amélie Berger, (Eugénie) de l'Islet, Mlle Léontine et Exilia Caron, de Montmagny, et deux frères: MM. Gaudias Caron, de Lisbonne Maine et Simon Caron de Brunswick Me.

La famille a reçu à l'occasion du décès de Mlle Caron, plusieurs offrandes de messes, bouquets spirituels et messages de sympathies, auxquelles nous joignons les nôtres.

REMERCIEMENTS.

La famille Caron remercie par la voix de notre journal toutes les personnes qui ont bien voulu lui offrir des sympathies de quelque manière que ce soit, lors du décès de Mlle Léa Caron. A tous un cordial merci.

LORENZO TÊTU

Comptable - Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé
Bureau: 81, rue St-Pierre,
QUEBEC

à 4 h. p. m., heure solaire et le service jeudi le 27, à 9 h. a. m., heure solaire

Nous présentons à la famille si cruellement éprouvée l'expression de nos plus vives condoléances.

M. et Mme Marcel Larue et leurs enfants de St Raymond, étaient le 23 du courant, en visite chez leur père, M. Maurice Rousseau.

M. Odilon Létourneau, Mlle Carmen Létourneau, M. Mme Archambault, d'Ottawa, ainsi que M. et Mme Uché, de New-York, sont les hôtes de M. et Mme Nap. Létourneau.

M. et Mme Georges Boulet et leurs enfants de Montréal, sont en promenade pour quelques jours chez leur père M. J. Alphonse Boulet, march.

Mlle Berthe et Annette Gaudreau sont de retour d'un voyage d'une quinzaine à East Broughton, les invitées de leur sœur Mme J. A. Blais.

Mme Prudent Picard, de St-Pierre, est venue passer quelque temps chez sa fille, Mme Arthur Blais.

Mlle Maria Tondreau est de retour d'une promenade de quelques jours à la Grosse Isle, l'invitée de ses amies, Mlle Lucienne et Annette Masson.

Mlle Germaine et Simonne Couillard, Berthe et Annette Gaudreau, ainsi que Mlle Maria Collin se sont rendues à St-François dimanche dernier, assister à la réunion des membres de l'Amicale, tenue au couvent de la Cong. N. D.

MM. les abbés Marius Paré, Fernand Bernier, M. Léonard Bédard, Moïse Roy, Paul Emile Létourneau, Chs. Henri Dubé, J. Chs Gamache, Georges H. Hébert sont descendus à Saint-Pacôme mercredi soir, assister à la séance donnée par les collègues de cet endroit.

M. J. B. Desjardins, comptable à la Banque Provinciale, d'Edmunston était, au commencement de la semaine, de passage chez M. J. Eugène Tondreau.

Mlle Lucienne Denis, de Montréal est en promenade pour quelque temps chez M. Nap. Létourneau.

M. et Mme J. A. Blais d'East Broughton, sont venus visiter leur père M. Joseph Gaudreau.

M. Gérard Gendreau est de retour d'un voyage d'une couple de jours à Montréal où il est allé visiter des parents.

M. Roland Tardif, étudiant, de Ste Anne de la Pocatière, était de passage chez ses confrères de Montmagny, à la fin de la semaine dernière.

M. Arthur Létourneau est allé à Québec, samedi dernier, chez son frère, M. Amable Létourneau.

FETE INTIME

Samedi soir, le 22 juillet, le personnel de la Métropolitaine Life Inc., de Lévis se rendait à Montmagny pour les 25 ans de mariage de M. et Mme Albert Caron. M. Caron célébrait en même temps ses 20 ans de service comme agent de cette compagnie.

Une adresse fut lue par le fils des jubilaires M. Léopold Caron et un riche service à thé en argent fut présenté au nom du personnel de la Métropolitaine par le gérant, M. Geo. Thibault qui félicita en même temps son agent, M. Caron autant pour ses 25 ans de mariage que pour ses 20 ans de service de la compagnie. Un bouquet composé de vingt cinq roses fut présenté à Mme Caron par sa fille Agathe, âgée de 5 ans, la dernière d'une belle famille de douze enfants. D'autres discours furent prononcés par MM. A. Lepage assistant-gérant et organisateur de la fête, ainsi que par M. J. A. Turgeon, assistant-gérant.

M. Caron, quoique visiblement ému sut répondre en termes choisis pour remercier son gérant, M. Thibault ainsi que tous ses confrères pour la belle marque d'estime qu'ils lui fournissaient à cette occasion.

Il y eut chant, musique, déclarations et même quelques danses du bon vieux temps. Un joyeux orchestre "Les trois Mousquetaires" se chargea du programme musical tandis que la partie comique avait été confiée à M. J. A. Chabot, un ex-agent, il dérida l'assistance et s'acquitta de sa tâche à merveille. Il fut tout simplement irrésistible par ses réparties spirituelles et jusqu'à la fin de la soirée, il sut conserver la gaieté chez les invités. Il est responsable pour une large part du succès de cette soirée.

Bref, ce ne fut que tard dans la nuit que tous se séparèrent emportant de cette fête un joyeux souvenir.

Étaient présents à cette fête: M. et Mme Geo. Thibault M. et Mme M. A. Lepage, M. Mme J. A. Turgeon, M. Mme G. Leveillé, M. Mme A. Du-

til, M. Mme Xavier Demers, M. et Mme Lucien Fontaine, M. et Mme E. DeBaumont, M. Mme J. A. Boily, M. et Mme P. Couture, Mlle Marguerite Duguay, Mlle Delagrave, Mlle G. Fianchette, MM. Ernest Talbot, J. E. Renaud et Léopold Caron.

Mme Emile Collin recevait à un "shower" de verres mercredi le 26 juillet, à l'occasion du prochain mariage de sa fille, Mlle Simone avec M. Paul Eug. Paquet de notre ville. Les amies de Mlle Collin se sont rendues nombreuses pour lui présenter leurs félicitations et leurs meilleurs souhaits de bonheur. Une magnifique verrerie lui fut gracieusement offerte comme témoignage de leur amitié.

Le mariage sera célébré samedi, le 5 août prochain en l'église de Montmagny.

Le Rev. Père Gérard-Marie Paré, dominicain est retourné à Ottawa après avoir passé quelques jours chez son père M. Joseph Paré Le Rev. Père Paré reviendra à Montmagny dans quelques semaines avant son départ pour la Belgique où il doit poursuivre ses études.

Le Rev. Père Paul Emile Legendre de la Communauté des Pères Oblats d'Ottawa, est venu visiter son frère M. F. Legendre, gérant de la Banque Provinciale.

Mlle Claire, Anne-Marie et Thérèse Pageau, ainsi que M. Edmond Pageau de Ste-Anne de la Pocatière, étaient, mercredi, les invitées de leurs amies, Mlle Yvonne et Lucienne Paré.

Mgr J. A. Paré et M. l'abbé A. Dion, étaient de passage à St-Hélène, jeudi, à l'occasion des funérailles de M. le curé L. N. Fiset.

Se sont rendus à St-Hélène jeudi, pour assister aux funérailles de M. le curé L. N. Fiset: M. et Mme Jos. Fournier, Mme Solyne Fiset, Mme Albert DeLadurantaye, Mme J. Gaudreau, M. et Mme Louis Fournier et leur fils Raymond, M. et Mme Maurice Fournier, M. et Mme Achille Fiset, M. et Mme Candide Corvéeur, M. Louis Fiset et Florent Fournier.

M. Charles Paré, de St-François, était dernièrement, en visite chez sa nièce, Mme René Paré.

M. et Mme Jos. Fournier, de Montmagny, sont en promenade à Montmagny, chez des parents et amis.

Obsèques de Mme A. Lacombe. Le 17 juillet est décédée munie de tous les secours de la religion Mme A. Lacombe, née Marie Dion à l'âge de 58 ans.

Ses funérailles eurent lieu à Montmagny le 20 du courant au milieu d'une assistance considérable.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Papillon vicaire et la levée du corps fut également faite par ce dernier.

M. Roch Gaudreau portait la croix Le cercueil était porté par MM. Ern. E. Fournier, N. Fournier, Alfred Fournier, et Alphonse Fournier Mgr A. Paré P. D. curé assistait au chœur.

Ont escorté la dépouille mortelle son époux M. Arthur Lacombe, MM. Ern. Dion et O. Dion frères de la défunte M. Ernest Lacombe beau frère MM. Michel Collin, Georges Collin, Didyme Coulombe, Alf. Couillard, G. Proulx, Alfred Minville, Jos. Côté, B. Caron, Ph. Ladurantaye, J. Proulx, Wilf. Marois, A. Gaudreau, Louis Laforge et plusieurs autres.

Pour pleurer sa perte la défunte laisse dans le deuil son époux M. A. Lacombe, trois frères: M. E. Dion, de Québec, M. Jos. Dion, de Montmagny et M. Emile Dion du Cap St Ignace et une sœur Mlle A. Dion.

Nos sympathies à la famille en deuil.

BALLE AU CAMP

Le club de balle au camp "Canada Life" a remporté une brillante victoire sur le club Lauzon, dimanche dernier, par le score de 16 à 11. Nos joueurs ont donné une magnifique exhibition. Qu'ils en soient félicités.

AU LAC DES TROIS SAUMONS

Gee Bee a subi un échec

L'après-midi de dimanche le 23 juillet a été marqué par un brillant événement sportif au lac des Trois Saumons où un programme de régates des plus intéressants avait été préparé par M. Gérard Godin, de Toronto organisateur en chef, avec la coopération de Dr J. E. A. Cloutier, du Cap St-Ignace, du Dr Arthur Fafard, de Lévis, de M. Ernest Godin, de Montréal et de Raimond Godin, de Toronto.

Différents genres de courses composaient le programme et elles furent disputées avec un entrain et un brio qui intéressèrent vivement l'assistance de plus d'un millier de personnes qui avaient pris place sur le bord de ce merveilleux lac en pleine montagne à une altitude de plus de quinze cent pieds.

Relevant le défi lancé par M. Gas-

ton Barras, de Lévis propriétaire du "Gee Bee" champion des yachts à moteurs portatifs de la province de Québec, M. Gérard Godin de Toronto en villégiature au lac des Trois-Saumons, alignait contre lui son yacht, le "Marvelube" qui sortit victorieux dans une course de près de sept milles. La distance s'est parcourue en dedans de dix minutes pour la première épreuve et en dedans de huit minutes pour la deuxième.

Suit la liste des vainqueurs:

Organisateur en chef, Gérard Godin, Toronto; Assistants: Raimond Godin, Toronto; Dr Conrad Godin, Montréal.

Commissaire-ordonnateur. Notaire Jos. Verrault Québec.

Juges: Dr J. E. A. Cloutier, M. D., Capitaine St Ignace; Dr Arthur Fafard, M. D., Lévis, Ernest Godin de Montréal.

Chronométrateur: M. Henri Bernier, capitaine St-Ignace.

No 1 Course à la rame — Hommes Embarcations à fond de quille — un mille: 1er prix J. P. Cloutier, l'Islet, une cruche thermos don de M. et Mme P. Mooney, Québec, 2e P. E. Cloutier, Cap St Ignace, \$2. don de M. et Mme Emile Lavoie Ottawa, 3e spécial Gaston Pelletier, \$1. don de M. et Mme J. Bernier l'Islet.

No 2 Course à la rame — jeunes filles — Embarcations à fond de quille, 3/4 de mille: 1er prix Mlle Aline Cloutier, \$3. don de M. et Mme J. Verreault; 2e Mlle Irène Bernier, deux coussins flottants don de Mme C. Kirouac, Québec.

No 3 Course à moteur portatif de 2 à 5 forces: 1er prix Gérard Verreault, boîte de cigares, B. et H. don de M. A. Adam; 2e Wilfrid Fafard \$2. don du capitaine et Mme Pelletier l'Islet; 3e Gustave Verrault, \$1. don du Dr Julien Québec.

No 4 Course à la nage, 440 verges pour hommes: 1er prix M. Wendell tabatière fournaine en miniature, don de la fonderie de l'Islet; 2e M. Choret, \$2. don de M. et Mme J. E. Samson Québec, Prix spécial Frs de Sales Bastien Québec, 50 cigarettes don de M. et Mme A. Boucher l'Islet.

No 5 Course à la nage, 350 verges pour dames: 1er prix Mlle Diane Gagnon, Québec, \$5. don de M. J. F. Fafard M. P. l'Islet, prix spécial Mlle Diane Gagnon porte monnaie en chagrin, don de M. N. A. Godin, Trois-Rivières, 2e Mlle Denise Leclerc de Québec kodak avec pellicule don de M. et Mme Jules Hallé Québec.

No 6 Course à deux paires de rames et aviron: 1er prix Benoit Cloutier Québec; \$2. don de M. Ernest Godin, Montréal, Yvan Pelletier l'Islet, \$2. don de M. Edouard Gasson, Gaston Pelletier, l'Islet, \$2. don de M. et Mme J. E. Samson Québec; 2e prix notaire A. Audet Lévis, \$1. don de M. Mme Norbert Cloutier, Québec F. E. Cloutier Cap St Ignace, \$1. don de Mlle B. Girard, Trois Rivières; J. P. Cloutier l'Islet \$1. don de M. J. E. A. Cloutier Cap St Ignace.

No 7 Course en kayak, hommes: 1er prix Robert Gagnon, de Québec, \$1. don de M. Lapointe Québec.

No 8 Course en kayak jeunes filles: 1er prix Mlle Diane Gagnon, Québec \$1. don de M. Lapointe Québec.

No 9 Course moteurs portatifs 7 à 12 forces: 1er prix L. F. 5, M. Lucien Forest Québec, \$5. en or don de M. H. L. Godin Toronto, 2e Raymond Lemieux Québec, \$1. don de J. E. A. Cloutier Cap St Ignace et une boîte de chocolat don de M. Mme J. Dumas Québec, 3e Gérard Verreault Québec boîte de 100 cigarettes don de M. P. Mooney Québec.

No 10 Course à moteur portatif 12 à 20 forces: 1er prix Gérard Godin, Toronto, couverte de laine, don de M. et Mme Ernest Millot, Cap St Ignace.

No 11 Course à la rame — jeunes filles — Embarcations à fond de quille, 3/4 de mille: 1er prix Mlle Aline Cloutier, \$3. don de M. et Mme J. Verreault; 2e Mlle Irène Bernier, deux coussins flottants don de Mme C. Kirouac, Québec.

No 12 Course à obstacle: 1er prix Robert Cloutier, Cap St Ignace, \$2. don de Dr A. Fafard Lévis et Léo Thérèse Lauzon \$2. don de M. W. loutier Québec, 2e M. J. P. Cloutier cigares don de M. W. Proulx Québec.

Prix spéciaux pour l'embarcation la plus rapide: Gérard Godin, un briquet sur pied, don de M. et Mme N. E. Godin, Trois Rivières; Lumière-phare don de la Toronto Brass Foundry Toronto.

Tirage au profit de la chapelle du lac; \$5. en or, don de M. Emile Cloutier — No 303.

M. Jos. Martin tailleur à Ste-Anne est en visite chez M. Ernest Michaud secrétaire.

M. Louis Levasseur des Etats Unis est en promenade chez M. A. Michaud.

Sont actuellement de passage chez M. Mme Xavier Ouellet, MM. C. E. Laurent et Lucien Pelletier de Rivière Ouelle.

Mlle Sim. Ouellet, inst. à Riv. Portneuf, Comté de Saguenay ainsi que Mlle Marianne LaBrie inst. à Mc-Carmel sont arrivées dans leurs familles respectives.

Mme Jos. Paradis de St-Germain était chez M. Rodrigue Labrie, mardi dernier.

Est décédée Mme Polycarpe Ouellet à l'âge de 78 ans. Son service a eu lieu lundi dernier le 17 juillet.

Est décédé accidentellement M. H. Lévesque à l'âge de 25 ans. Son service a été chanté mardi dernier le 18.

Aussi M. Thomas Pelletier époux de Dame Ph. Ouellet à l'âge de 68 ans. Service le 23 juillet. Sincères sympathies.

KAMOURASKA

M. Jos. Martin tailleur à Ste-Anne est en visite chez M. Ernest Michaud secrétaire.

M. Louis Levasseur des Etats Unis est en promenade chez M. A. Michaud.

Sont actuellement de passage chez M. Mme Xavier Ouellet, MM. C. E. Laurent et Lucien Pelletier de Rivière Ouelle.

Mlle Sim. Ouellet, inst. à Riv. Portneuf, Comté de Saguenay ainsi que Mlle Marianne LaBrie inst. à Mc-Carmel sont arrivées dans leurs familles respectives.

Mme Jos. Paradis de St-Germain était chez M. Rodrigue Labrie, mardi dernier.

Est décédée Mme Polycarpe Ouellet à l'âge de 78 ans. Son service a eu lieu lundi dernier le 17 juillet.

Est décédé accidentellement M. H. Lévesque à l'âge de 25 ans. Son service a été chanté mardi dernier le 18.

Aussi M. Thomas Pelletier époux de Dame Ph. Ouellet à l'âge de 68 ans. Service le 23 juillet. Sincères sympathies.

LA JOURNÉE CATHOLIQUE DE LÉVIS

Le jour du grand ralliement annuel des retraitants, le dimanche, 30 juillet approche. Et les organisateurs mettent la main aux derniers détails afin d'assurer le succès de cette Journée. Le groupe de Montréal qui compte sept à huit cents membres partira de la gare Bonaventure, le samedi soir, 29 juillet à minuit heure avancée, par un train spécial. Le prix aller et retour n'est que de \$3.60. On peut se procurer aussitôt son billet en s'adressant à M. Joseph Hébert, Hôtel des Postes de Montmagny, 510, rue Létourneau, tel. Clairval 1637. Ceux qui voudraient retenir un lit devront s'adresser à M. Marion, à la gare Bonaventure. On pourra d'ailleurs le réserver le soir même. Ce train arrive à Lévis à 7.15 hrs dimanche matin et le groupe auquel se joindront les retraitants de Québec qui traverseront par le bateau de 7 h. 20 montera aussitôt en un imposant défilé, à l'église Notre Dame où la messe de communion commencera à 8 hres précises.

ONZIÈME ANNÉE RAPPORT HEBDOMADAIRE Semaine No. 38

CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUEBEC.

SEMAINE FINISSANT LE 24 JUILLET, 1933

Sous la direction de la Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

(ENREGISTREMENT)

Le concours s'est ouvert le 1er novembre et se continuera pendant 51 semaines.

Abréviations: F. Fièvre d'incubation — X Substituts — M. Muant — X Parquet en tête — V. Vacant.

Parquets Propriétaires

OEUFs POUR LA SEMAINE

Total à date des 10 plus hauts oiseaux

Points Oeufs

POUR LA SEMAINE

1.—Boulanger A. 6 5 7 6 7 7 7 6 6 2D 1424 1327.5

2.—Boulet & Boulanger. 6 5 6 4 6 6 6 6 1500 1474.3

3.—Raoult A. Corvéeur. 5 6 . 6 7 6 4 4 . 1103 1313.5

4.—Gnaedinger, L. A. 6 4 7 5 7 7 6 5 5 5 1710 1769.0

5.—Létendre, J. W. 6 6 6 5 5 4 2 4 5 3 4 1529 1732.3

6.—Oliver, W. M. 7 6 5 . . 3F 3 5 . 5 5 4 5 1585 1818.8

7.—St. Exp. Ste-Anne, Qué. 3 5 7 . 5 6 7 5 5 6 5 F 5 1764 1863.7

8.—St. Exp. Ste-Anne, Qué. 5 2 6 5 5 7 6 . 6 6 3 6 1706 1814.2

9.—St. Exp. La Ferme. 5 . 6 6 6 7 . 6 . 7 7 5 . 1649 1745.4

10.—St. Exp. Kapuskasing. 7 5 4 7 . 3 5 4 5 3 . 2 2 1562 1821.2

11.—Polier, J. A. 6 4 7 7 6 6 3 5 7 6 6 . 5 X1766 1855.9

Leghorn Blanches SO

12.—Bromby, W. W. 6 5 5 5 6 1 1 5 F . 6 6 6 1685 1796.0

13.—Caldor, C. D. 4 2 5 4 6 6 6 6 4 . . 1475 1610.8

14.—Corvéeur, A. A. 6 5 1 . 5 . 6 4 5 5 6 . . 1493 1650.4

15.—Ecole Agr. Ste-Anne. 5 5 4 6 5 5 6 5 . 6 . 1429 1623.4

17.—Riverside P. Farm. 7 5 . 5 6 5 . 1 . . 6 5 7 1432 1570.5

18.—Taylor, W. S. 5 7 . 5 5 5 6 3 6 7 5 6 1646 1727.4

Rhode Island Rouges

19.—DeRoy, Antoine. 6 . 7 . 5 6 7 5 5 5 . 5 5 1394 1595.1

20.—St. Exp. Ste-Anne. 5 3 5 5 6 5 5